

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 à 12 pages.....200 F</li> <li>• 16 à 28 pages.....600 F</li> <li>• 32 à 44 pages.....1000 F</li> <li>• 48 à 60 pages.....1500 F</li> <li>• Plus de 60 pages ...2000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• TOGO ..... 20 000F</li> <li>• AFRIQUE ..... 28 000 F</li> <li>• HORS AFRIQUE ..... 40 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récépissés de déclarations d'Associations ... 10 000 F</li> <li>• Avis de perte de titre foncier ( 1er et 2<sup>e</sup> insertions) ..... 20 000 F</li> <li>• Avis d'immatriculations ..... 10 000 F</li> <li>• Certification de JO ..... 500 F</li> </ul>

*N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé*

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME**

## SOMMAIRE

### PARTIE NON OFFICIELLE

#### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsè, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.*

### REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 90421 déposée le 11 Novembre 2021 M. AMEWONI Kodjo Roger, profession : MECANICIEN demeurant à ALLEMAGNE et domicilié à BEVILARD, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 01ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de YOKOE KOPEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 162-164 et 159 et à l'Est par un passage de 06m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94135 déposée le 4 janvier 2022 M. SESSOU Koko Komivi Fabrice, profession : Ingénieur demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Dogbéavou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 63ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Ségbé, préfecture d Golfe et borné au Nord, à l'Est et Ouest par la propriété AHETO Djita, au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que le dit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94136 déposée le 4 janvier 2022 M. WAHAB Hamani, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Camp FIR Nord, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et Ouest par les lots 866, 865B et 863

Il déclare que le dit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94137 déposée le 4 janvier 2022 Mlle TCHADOUWA Nadiyatou, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Atiéomé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14 et 12m, au Sud et à l'Ouest par la propriété BIDIBI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n°94138 déposée le 4 janvier 2022 Mme AZIADOME Akouvi Dopé, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Attiégo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Djablé Zovadj ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ZAKA Messanh S., au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94139 déposée le 4 janvier 2021 Mme KAGUE Nopeli Améléwonou, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Pa de Souza, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 33a 32ca, situé à Badja Agoudja connu sous le nom de Agoudoukpé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété BADA, au Sud par la propriété AWOUSSI et la propriété NONSI et à l'Ouest par la propriété AWOUSSI et la propriété ALEKE Atsu Yao.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94140 déposée le 4 janvier 2022 M. PANIZI Eyawe, profession : Fonctionnaire de police demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 91ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par l'Axe de la VOIE EXPRESS de 70m, au Sud et à l'Est par le lot 13B et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94141 déposée le 4 janvier 2021 Mme BEDZRAH Ablavi Sefenyayé, profession : Retraitée demeurant à Lomé et domiciliée à Adidoadin, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à Amoutivé connu sous le nom de Nyekonakpoè, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété BRUCE, au Sud par la propriété GRUTZNISKY, à l'Est par la propriété GBAGUIDI et à l'Ouest par la Rue DJANKASSE.

Elle déclare que ledit immeuble appartient aux Héritiers de FEU BEDZRA Clément et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94142 déposée le 4 janvier 2022 M. TIYABAK Kossi, profession : Ingénieur agronome demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 77ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Wogno, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AGODE, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIDJA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94143 déposée le 4 janvier 2022 M. NYA Komi Massibélé, profession : Agent commercial demeurant à Agoè et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 44ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Yohonou, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 12 et 10m, au Sud et à l'Est par la propriété ETIGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94144 déposée le 4 janvier 2022 Mme KPOTCHIE Akoua , profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Kpota, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues de 22 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGOSSO Anani.

Elle déclare que le dit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94145 déposée le 4 janvier 2022 Mme BROWN Ayawoavi Ayaba, profession : Tresseuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 16a 04ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Tonoukouti Kopégan, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété ATANDJI Kossi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que le dit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94146 déposée le 4 janvier 2022 Mme GODEVI Dédé Enyonam, profession : Coiffeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Bè connu sous le nom de Hédzranawoé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N°1173, 1182 et 1174B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94147 déposée le 4 janvier 2022 M. WAGBE Houedanou Yao Mensah, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Kitidjan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 59ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Agouve Kitidjan, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N°968, 966 et 964.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94148 déposée le 4 janvier 2022 M. ESSI Koffi Senanou, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Atiéomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 85ca, situé à Kovié connu sous le nom de Ananissimé Sevagbleta, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la Route NOEPE – KOVIE, au Sud par la Collectivité KOUMASSI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94149 déposée le 4 janvier 2022 M. TSIKPATO MAwuhoe, profession : Comptable demeurant à Atakpamé et domicilié à Sada, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 88ca, situé à Mission Tové connu sous le nom de Kpala Anyigbé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, Sud par la propriété ADOKPO Ayawavi, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété ATCHON Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94150 déposée le 4 janvier 2022 M. LODIBERT KOSSI ELOM, profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Nyékonakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 24ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Apédokoè Gomamé, préfecture du Golfe et borné au Nord-est, au Nord-ouest et au Sud-ouest par la propriété ADEGNO, au Sud-est par la propriété ALOULE TF N°30362 RT.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94151 déposée le 4 janvier 2022 M. AGBANHO KOMLAN KAWA, profession : Economiste demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 44ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Dzigbé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ANENE, au Sud par une rue existante de 18m et à l'Est par la propriété ATTITSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94152 déposée le 4 janvier 2022 M. AGBANHO KOMLAN KAWA, profession : Economiste demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Tsévié Ville II Tsamé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité TSOMANA, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94153 déposée le 4 janvier 2022 M. BIRAMAH SERGE A. LIAMIDI, profession : Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Klikamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 14a 21ca, situé à Kévé connu sous le nom de Aképé Kpékomé, préfecture d'Avé et borné au Nord par les propriétés KONYO Koudzo Driver et TSOUGBEDOR Kokou, au Sud par la collectivité AHOINSSE, à l'Est par la propriété BEDI et à l'Ouest par la propriété ADETOU Ayi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94154 déposée le 4 janvier 2022 Mme ADABRA KOSSIWA, profession : Assistante médicale demeurant à Lomé et domiciliée à Kodjoviakopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Apédokoè, préfecture du Golfe et borné au Nord-est, au Nord-ouest et au Sud-ouest par la propriété AKATOR Komla, au Sud-est par une rue existante de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94155 déposée le 4 janvier 2022 M. ASSOGBAVI ISAAC JOGUES S. Y., profession : Prêtre demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado Agotimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 51ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Sagbado, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots N°28 et 29, au Sud par une rue existante de 24m, à l'Est par le lot N°29 et à l'Ouest par le lot N°28 et la propriété GBITOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94156 déposée le 4 janvier 2022 M. AGBAGLO KOMI , profession : Soudier ferrailleur demeurant à Lomé et domicilié à Kagomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Aklanfoimé-Kpota, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOLIKO ATTITSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94157 déposée le 4 janvier 2022 M. BOSSOU AMOUSSOU, profession : Employé de société demeurant à Lomé et domicilié à Ablogamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Devikinmé, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AMOU-GANA, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94158 déposée le 4 janvier 2022 M. BOSSOU AMOUSSOU, profession : Employé de société demeurant à Lomé et domicilié à Ablogamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 62ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Devikinmé, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité LAWSON-PLACCA, au Sud par une rue 14m.

Il déclare que le dit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94159 déposée le 4 janvier 2022 Mme KAMASSAN AME ELOM épouse SOGBO, profession: Pharmacienne demeurant à Lomé et domiciliée à Légbassito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité MISSADJI.

Elle déclare que le dit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94160 déposée le 4 janvier 2022 M. GUENOU-AHLIDJA KOKOU BENONIA, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 51a 13ca, situé à Kovié connu sous le nom de Tsivé Awanyè, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DZADOU Kokou, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que le dit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94161 déposée le 4 janvier 2022 Mme DAMESSI YAWA AKPEVI, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Gbossimé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 86ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Klémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TENGUE et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94162 déposée le 4 janvier 2022 Mme DAMESSI YAWA AKPEVI, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Gbossimé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Akato-Viépi Néti-Kopé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GOLU et AMELIKPO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que le dit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94163 déposée le 4 janvier 2022 M. AMEGNRAN KWADJO GBEKOWOFU, profession : Géomètre-déssinateur demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 69a 37ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Apéssito Xévitigomé, préfecture de Zio et borné au Nord par les propriétés GNAVI Laboudja et AMEGNRAN Koffi Charles, au Sud par les propriétés AKAM Nouwodo et GBONGLI, à l'Est par les propriétés AKAM GAMLI Missinou et AHONDO et à l'Ouest par la collectivité AYIVI.

Il déclare que le dit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94164 déposée le 4 janvier 2022 M. ADJI TCHALLA, profession : Inspecteur des douanes demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 66ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Kladjémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est respectivement par des rues non dénommées de 14 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité BOSSOU.

Il déclare que le dit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94165 déposée le 4 janvier 2022 M. EDO-KOKOU ETSE, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 16ca, situé à Zafi connu sous le nom de Hétsavi, préfecture de Yoto et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud et à l'Est par la propriété SOKEMAWOU Komi et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94166 déposée le 4 janvier 2022 M. EDO-KOKOU ATSOU, profession : Entrepreneur demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 91ca, situé à Zafi connu sous le nom de Hétsavi, préfecture de Yoto et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 12m chacune, au Sud par la propriété SOKEMAWOU Komi et à l'Ouest par la route Zafi-Kouvé de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94167 déposée le 4 janvier 2022 M. EDO-KOKOU ATSOU, profession : Entrepreneur demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 05ca, situé à Ahépé connu sous le nom de Goudji, préfecture de Yoto et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la collectivité KOKOUME, à l'Est par la collectivité AZIAKOU Kossivi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94168 déposée le 4 janvier 2022 Mme ATTIGAN MEDJINAO, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Kovié connu sous le nom de Kouklumé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SAFUI K. Samuel, SAFUI K. Simon et SAFUI K. Wolali, au Sud par une rue non dénommée de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94169 déposée le 4 janvier 2022 M. AGBOKOU KOMLAN SOMELANYO, profession : Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 00a 37ca, situé à Abobo connu sous le nom de Akladjémé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité YIBOKOU, au Sud par la route Zéglé-Abobo de 20m, à l'Est par la collectivité FIOGBEAWOU et la propriété KOUMADO KODJO et Adadé et à l'Ouest par la propriété AGBOKOU Komlan Somelanyo.

Il déclare que le dit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94170 déposée le 4 janvier 2022 Mme TETTEH SISTA M. TEKOR, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Super Taco, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 30a 09ca, situé à Zolo connu sous le nom de Fedemé Boyi Kopé, préfecture d'Avé et borné au Nord par la propriété AGBANOU Boyi, au Sud et à l'Est par la propriété CHABI et à l'Ouest par la route Fedemé-Agbédoèkopé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94171 déposée le 4 janvier 2022 M. FENTIBE NAKORDJA, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Daliko, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers ATIDOKPO-LOVI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94172 déposée le 4 janvier 2022 Mme AGLAGO AYAWAVI, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domiciliée à Bè-Kpota, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 22a 43ca, situé à Kovié connu sous le nom de Dzémékey, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBOFA Komla, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94173 déposée le 4 janvier 2022 Mme PAKOUYOWOU KOUMEALO SOLIM, profession : Assistante administrative demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Sogbossito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Madjikipéto Avinato, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-est par une rue non dénommée de 10m, au Nord-ouest par la propriété KPATIMA, au Sud-est et au Sud-ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que le dit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94175 déposée le 4 janvier 2022 M. AMEKA KOSSI MAWUNA, profession : Prêtre demeurant à Lomé et domicilié(es) à Apédokoè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 65ca, situé à Noépé connu sous le nom de Akpavémé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par les propriétés Gbotsui Aziagbe et Dakpo Kossivi, au Sud et à l'Ouest par la propriété Dakpo Kossiv et à l'Est par une rue existante de 20m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94176 déposée le 4 janvier 2022 M. KAKPOVI AYAWOVI, profession : Assureur demeurant à Lomé et domicilié à Klémé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Aképé connu sous le nom de Aképédo, préfecture de Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEGBLETOR Dangoe et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94177 déposée le 4 janvier 2022 M. KOULEKPOTO KOSSI, profession : Assureur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 25ca, situé à Kovié connu sous le nom de Ananissimé Séva Gbléta, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité GAKE représentée par ADOKPO Abla et ADEDZE Kossi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94178 déposée le 4 janvier 2022 M. MAWUGBEVON KUMA AMENYO, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 37ca, situé à Aflao-Gakli connu sous le nom de Amadahomé, préfecture du Golfe et borné au Nord-est par la propriété KLUVI Seschi Hegbo, au Nord-ouest par une rue de 14m, au Sud-est et au Sud-ouest par le lot N°1932A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94179 déposée le 4 janvier 2022 M. GOUNGOU E. BIVAINA, profession : Ingénieur de travaux demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 33a 81ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Agouté, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route Adétikopé-Avéta de 20m, au Sud par une rue non dénommée de 16m et un espace innommé, à l'Est par la collectivité WOSSE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94180 déposée le 4 janvier 2022 Mme GNON ZARIETOU épouse MAGNON, profession : Commerçante demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N°786A, au Sud par la lot N°787, à l'Est par le lot N°782 et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94181 déposée le 4 janvier 2022 Mme ISSAN YOHANA, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Gblainvié-Todomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité MAMAH AYABA et à l'Est par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94182 déposée le 4 janvier 2022 M. HEDU KOFFI, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Apédokoè, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord-est par une rue de 20m, au Nord-ouest par le lot N°410A, au Sud-est par le lot N°411B et au Sud-ouest par les lots N°410A et 411B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94183 déposée le 4 janvier 2022 M. KOMBATE TCHABLE, profession : Notaire assistant demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 47ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Wougomé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADJALEVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94185 déposée le 4 janvier 2022 M. AMEDON KODJO SELASSI, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Apédokoè Gbomamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Apédokoè Gbomamé, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZOGBENOU Anani Vekou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94186 déposée le 5 janvier 2022 Mme SIMPINI ESINU EDZODZINAM, profession : Infirmière demeurant à Sokodé et domiciliée à Sokodé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Davié connu sous le nom de Tékpo Kpégbé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TSROKPO Kossivi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94187 déposée le 5 janvier 2022 M. TCHANON ESSOWENAM, profession : Magasinier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kogni Ville, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMADOTOR et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94188 déposée le 5 janvier 2022 M. ADANKPO YAWOVI, profession : Entrepreneur demeurant à Lomé et domicilié à Akato Avoémé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 53ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LOGOSSOU et au Sud par la route Akato Avoémé de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94189 déposée le 5 janvier 2022 Mme ANWONE MAWATE épouse DJATO, profession : Comptable demeurant à Lomé et domiciliée à Attiégo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 02ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Sogbossito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N°182, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot N°183 bis et à l'Ouest par le lot N°182 bis B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94190 déposée le 5 janvier 2022 M. ATIKE KOKOUDA, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 69ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Sanyrako, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété AHIANGBLE et une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIANGBLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94191 déposée le 5 janvier 2022 M. ATIKE KOKOUDA, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 74ca, situé à Aképé connu sous le nom de Ayidavé, préfecture d'Avé et borné au Nord-est et au Sud-est par la collectivité AZIAMADIA, au Nord-ouest et au Sud-ouest respectivement par des rues existantes de 12 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94192 déposée le 5 janvier 2022 M. ATIKE KOKOUDA, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 54ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Sanyrako, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AMOUSSOU, au Sud et à l'Est respectivement par des rues de 16 et 28m, à l'Ouest par la propriété GABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94193 déposée le 5 janvier 2022 M. ADANLESSOSSI KOMI, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Yokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Lankouvi, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTI Kossivi et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94194 déposée le 5 janvier 2022 M. NYAKOKPA KODJO AGBEKPONU, profession : Menuisier demeurant à Lomé et domicilié à Kové, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 31ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Daliko, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TENGUE, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Est par les propriétés TENGUE et APETOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94195 déposée le 5 janvier 2022 M. EBEH YAO, profession : Archiviste documentaliste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 52ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Sogbossito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots N°1207 et 1208, au Sud par le lot N°1205A, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot N°1204.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94196 déposée le 5 janvier 2022 M. NOMAGNON KOSSI VINCENT, profession : Coiffeur demeurant à Lomé et domicilié à Klobatème, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Amoutivé connu sous le nom de Klobatème, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 28m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAKA Kpongbe, AZIAKA Kossivi et AZIAKA Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94197 déposée le 5 janvier 2022 M. ADENYO DANIEL, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DJIDO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94198 déposée le 5 janvier 2022 M. TOGBOSSI DJREKEY COFFI, profession : Entrepreneur demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 33ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route Adétikopé-Avéta de 20m, au Sud par la propriété KOUSSIKPO, à l'Est par la propriété HEMHO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94199 déposée le 5 janvier 2022 M. ALAZARD PAULIN GEORGES ANTOINE, profession : Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Gbonvié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 68ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Séwatsrikopé Agotidéka, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété AFANOU, au Sud et à l'Est par la propriété FOLLYGA et à l'Ouest par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société TOGOCOM S.A. et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94200 déposée le 5 janvier 2022 M. ALAZARD Paulin Georges Antoine, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 11ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Est par la propriété ETOU, au Sud et à l'Ouest par la propriété MESSANVI GBEKE.

Il déclare que ledit immeuble appartient à TOGOCOM SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94202 déposée le 5 janvier 2022 M. KOHOE Yawo Senam, profession : TECHNICIEN SUPERIEUR EN GENIE CIVIL demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à DALAVEMODJI connu sous le nom de WAGNA, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TOGLAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94203 déposée le 5 janvier 2022 M. KAMBOTE Wanlengue, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 29ca, situé à LOME BE connu sous le nom de ATTIEGOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par la voie express du contournement de 70m, à l'Est par le lot N° 847B, à l'Ouest par le lot N° 846A et au Sud par les lots N° 852 et 853.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94204 déposée le 5 janvier 2022 M. KPOGAN Komi, profession : PHARMACIEN demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 86ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIALE KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94205 déposée le 5 janvier 2022 Mme D'ALMEIDA Kayi Bibi, profession : GESTIONNAIRE DE COMPTE demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 99ca, situé à KEVE AKEPE connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété AZAGLO AKOSSIWA, à l'Est par la collectivité ATTI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94206 déposée le 5 janvier 2022 M. SOTOU Yawovi, profession : AGENT D'ENTRETIEN demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 67ca, situé à AKEPE connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité ATTI, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZAGLO KOSSIWA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94207 déposée le 5 janvier 2022 M. KPOGAN Komi, profession : PHARMACIEN demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME connu sous le nom de TOKONOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIALE KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94208 déposée le 5 janvier 2022 Mme YEVOU Emefa Adzoa-Sika, profession : AGENT COMMERCIAL demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de KLEME AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété LANYO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94209 déposée le 5 janvier 2022 Mme ALI Kossiwa Aboueno, profession : SOCIOLOGUE demeurant à LOME et domiciliée à SANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO WOUGOME connu sous le nom de DEKPO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ATANDZI AKAMAH MISSADJI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94210 déposée le 5 janvier 2022 Mme BRUCE Assaba Lydia, profession : MENAGERE demeurant à MENAGERE et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 67ca, situé à KEVE AKEPE connu sous le nom de DEMAPOE, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEGBENOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94211 déposée le 5 janvier 2022 M. GBEGOU Kodjovi, profession : PASTEUR demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à SANGUERA WOUGOME connu sous le nom de DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ATTILA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94212 déposée le 5 janvier 2022 M. TOKPA Komlan, profession : SOCIOLOGUE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 61ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par une rue existante de 14m, à l'Ouest et au Sud par la collectivité AGBOAMENYRAN et AKOLIPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94213 déposée le 5 janvier 2022 M. DESEWU Komi Paul, profession : MECANOGRAPHE demeurant à LOME et domicilié à N'KAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 60ca, situé à BE ATTIEGOU connu sous le nom de RIVES DU ZIO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud respectivement par les lots N° 983, 985 et 987 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94214 déposée le 5 janvier 2022 M. SANVEE Ahlonkovi, profession : DOCTEUR demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 78ca, situé à BAGUIDA connu sous le nom de DEVEGO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 16m, à l'Ouest par une rue existante de 18m, au Sud et à l'Est par la propriété GAFAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94215 déposée le 5 janvier 2022 M. EKUE-AKPA Foli, profession : ARCHITECTE demeurant à LOME et domicilié à HEDZLANAWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 43a 20ca, situé à TSEVIE DALAVE connu sous le nom de SEWOVE, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 16m, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune et au Sud par la propriété GEORGETTE ABRA HEMEDZO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94216 déposée le 5 janvier 2022 M. EKUE-AKPA Foli, profession : ARCHITECTE demeurant à LOME et domicilié à HEDZLANAWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 09a 18ca, situé à DALAVE DZOGBEDZI connu sous le nom de SEOUVE, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AGUEGUE SEDO, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOKOU MASSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94217 déposée le 5 janvier 2022 M. ASSIGNON Yawo Hyacinthe, profession : SANS PROFESSION demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à DALAVE connu sous le nom de SEOUVE LOM-NAVA, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété EKPATO et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94218 déposée le 5 janvier 2022 Mme MODEY Afua Nancy, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à DALAVE connu sous le nom de SEOUVE LOM-NAVA, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EKPATO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94220 déposée le 5 janvier 2022 Mme KOSSIVI Afi Patience, profession : ETUDIANTE demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de ZOVADJI, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité ADJA-HEKPOH et à l'Est par la route LOME HAHOTOE de 50m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94221 déposée le 5 janvier 2022 Mme TANOU Ayawa, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à BE-KPOTA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 32a 88ca, situé à DALAVE connu sous le nom de ADZOVE, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DENOO, à l'Est par la propriété ATTA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94222 déposée le 5 janvier 2022 M. GBOKLI Komlangan F., profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AKEPE connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FIADOWOU et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94223 déposée le 5 janvier 2022 M. GBOKLI Komlangan F., profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de ANYIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEMANYOH AMOUZOUVI MAWULI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94224 déposée le 5 janvier 2022 Mme TOUDJI Ablavi Agossi, profession : RETRAITEE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à LOME TOKOIN connu sous le nom de WUITI, préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud respectivement par les lots N° 42, 43 et 46 et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94225 déposée le 5 janvier 2022 M. DOVI Simon Adjété, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié à CASABLANCA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de WONYOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la réquisition n° 45935, à l'Est par le lot N° 102, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94226 déposée le 5 janvier 2022 M. DOVI Simon Adjété, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié à CASABLANCA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 26ca, situé à SAGBADO connu sous le nom de WONYOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest par une rue de 24m, au Sud et à l'Est respectivement par les lots N° 617 et 620.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94227 déposée le 5 janvier 2022 Mme AKPLABISSOU Genevieve, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AFLAO GAKLI connu sous le nom de AWATAME, préfecture de Golfe et borné au Nord par la propriété HOTO TSIFOTOU, à l'Ouest par la propriété HOTO TSIFOTOU et le lot N° 3, au Sud par le lot N° 4A et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94228 déposée le 5 janvier 2022 Mme KASSO Akoume Elisabeth, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AKATO-VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEVE et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94229 déposée le 5 janvier 2022 M. NYAGBLODJRO Ekoé, profession : CHEF D'AGENCE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 02ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la collectivité HODOR, à l'Ouest par la propriété AHOUDONOU, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94230 déposée le 5 janvier 2022 Mme HADE-EGOULOU Kossiwa Epse BILAKE, profession : RETRAITEE demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 34ca, situé à BOLOU connu sous le nom de BOLOUGAN-AMEKOU-DEME, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AMOUZOU, au Sud par la propriété ATIKPALA, à l'Ouest et à l'Est par des rues non dénommées de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94231 déposée le 5 janvier 2022 M. ANAGO Koudjodji Emmanuel, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 96ca, situé à KEVE-EKPO connu sous le nom de KPEGBI, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue existante de 20m, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune et au Sud par la propriété KOTOR-GOEHO ATALEDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94232 déposée le 5 janvier 2022 M. ANAGO Koudjodji Emmanuel, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à KEVE-EKPO connu sous le nom de KPEGBI, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par une rue existante de 14m, à l'Ouest et au Sud par la propriété SEGLA KOKOU GABRIEL.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94233 déposée le 5 janvier 2022 M. ANAGO Koudjodji Emmanuel, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 58ca, situé à KEVE-EKPO connu sous le nom de KPEGBI, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14m chacune, à l'Ouest par une rue existante de 20m et à l'Est ADJOYI KOMLA KOKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94234 déposée le 5 janvier 2022 M. TOULASSI DJINAN Kwami Sénam, profession : ETUDIANT demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 50a 44ca, situé à ASSAHOUN connu sous le nom de ATTI-APEDOKOE, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété EWU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94235 déposée le 5 janvier 2022 M. TOULASSI DJINAN Kwami Sénam, profession : ETUDIANT demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 40a 12ca, situé à ASSAHOUN connu sous le nom de ATTI-APEDOKOE, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété EWU et à l'Ouest par la route ASSAHOUN DOGBOKOPE de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94236 déposée le 5 janvier 2022 Mme ANKOU Aïcha Akoua Epse TOULASSI DJINAN, profession: RETRAITEE demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 01a 65ca, situé à ASSAHOUN connu sous le nom de ATTI-APEDOKOE, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété EWU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94237 déposée le 5 janvier 2022 Mme ANKOU Akouavi Akouyo, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 52ca, situé à ASSAHOUN connu sous le nom de ATTI-APEDOKOE, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété EWU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94238 déposée le 5 janvier 2022 M. AFO Bidjo, profession : GEOGRAPHE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à MISSION TOVE APESSITO connu sous le nom de GBANOU KPODJI, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATTIGAN NOUVON et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94239 déposée le 5 janvier 2022 M. TCHANGAI Boyodi Katanga, profession : MEDECIN demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO GAKLI connu sous le nom de AGBALEPEDOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 358B, à l'Est par le lot N° 404, au Sud par le lot N° 357 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94241 déposée le 5 janvier 2022 M. ANATOFI Kodjo, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à KPESI connu sous le nom de KPESI DRAFOE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DRAFOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94242 déposée le 5 janvier 2022 M. POUTAKI Kokou, profession : EMPLOYE demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à AGOE connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud respectivement par les lots N° 123, 126 et 127 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94243 déposée le 5 janvier 2022 M. BOMBOME Djambendja, profession : JURISTE demeurant à AGOE et domicilié à KOVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 83ca, situé à KOVIE ATIDE connu sous le nom de AVETOUME, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADOKPO MENSA et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94244 déposée le 5 janvier 2022 M. SAKPALA Makoubaloguebe T., profession : MACON demeurant à AGOE et domicilié à ATHIEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 20ca, situé à KOVIE DZEMEKEY connu sous le nom de AGBALAHO, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété AWAGA S.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94245 déposée le 5 janvier 2022 M. TOVIEKOU Atsu Komi, profession : CULTIVATEUR demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 61ca, situé à AGOE connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N° 201, 204 et 200 et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94246 déposée le 5 janvier 2022 Mme ADJEVI Adjélé, profession : COUTURIERE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AKATO-VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KEKESSI KOFFI FOFONE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94247 déposée le 5 janvier 2022 M. ATAMEKLO Komivi Biova, profession : DOCTEUR EN PHARMACIE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 46a 47ca, situé à MISSION TOVE AGOSSITO connu sous le nom de AGOLO, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AWOTO, au Sud par la collectivité ADZELI, à l'Ouest par la collectivité AKOBA et à l'Est par la collectivité KPEKOU ADONDJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94248 déposée le 5 janvier 2022 M. ZONDOGA Koffi François, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de KLEME AGOKPANPOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIABA et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94249 déposée le 5 janvier 2022 Mme ADANDZI Kafui Orthance, profession : ETUDIANTE demeurant à LOME et domiciliée à TOGO 2000, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de KLEME AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIABA et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94250 déposée le 5 janvier 2022 Mme BODOMBOSSOU Hodalo M, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Agoènyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 69ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAPOKPO Adjo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94251 déposée le 5 janvier 2022 M. DOSSOU Gbéssi, profession : Technicien Génie Mécanique demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 93a 05ca, situé à Assahoun connu sous le nom de Ando Kpodzivé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AKAKPO, au Sud par la collectivité ZEVON, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AWLIME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94252 déposée le 5 décembre 2022 Mme OURO-BODI Ariatou, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 57ca, situé à Ségbé connu sous le nom de Kpodji, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADZAKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94253 déposée le 5 janvier 2022 M. awa Dabra Agbelengo, profession : Rétréité demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 89ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Dalavé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADETOU, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94254 déposée le 5 janvier 2022 M. AWA Yawo, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Tsropossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité **Choisissez un élément.**, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 59ca, situé à Adanlekpodji connu sous le nom de Vutogblé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété SEGLA Yao, au Sud par la collectivité ADISSOU, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94255 déposée le 5 janvier 2022 M. ASSA Affo, profession : Soudeur demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à Kélékougou connu sous le nom de Attiéguou, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot 368, au Sud par la ligne de la Haute Tension de 26m, à l'Est par le lot 367B et l'Ouest par les lots 365 et 366.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94256 déposée le 5 janvier 2022 M. M'BA Mabanibé Firmin, profession : Professeur demeurant à Lomé et domicilié à Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATIWOTO Edoh.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94257 déposée le 5 janvier 2022 Mme MENSAH Dola Assion, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Baguida connu sous le nom de Dévégo, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot 282, au Sud par les lots 286 et 287, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot 283.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94258 déposée le 5 janvier 2022 Mme DJISSENOU Afiwa, profession : Secrétaire demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a00ca, situé à Abobo connu sous le nom de Koglon, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité HUADOGA et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94259 déposée le 5 janvier 2022 M. KOMBATE Damobe, profession : Médecin demeurant à Lomé et domicilié à Kpémé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Zopomahé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité YISSOU AKPAKOU et au Sud par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94260 déposée le 5 janvier 2022 Mme FIAKE Abla, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Avépozo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Baguida connu sous le nom de Tamanyé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par la propriété des hrts ADENOU FIA, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers ADENOU FIA et la propriété APENOU Amouzou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94261 déposée le 5 janvier 2022 Mme INOUWA Hamidat, profession : Couturière demeurant à Lomé et domiciliée à Agoényivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Ahonkopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est par la propriété BOBI, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 20m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94262 déposée le 5 janvier 2021 Mme KPONTON Ayefua Sonya, profession : Comptable demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Abobo connu sous le nom de Koglon, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité HUADOGA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94263 déposée le 5 janvier 2022 Mme SALLAH Fissehoin, profession : Révendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Kangnikopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 15ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Agbodan Kopé, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOANOU, au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94265 déposée le 5 janvier 2022 Mme DJISSENOU Adjovi, profession : Commerçante demeurant à Agbodrafo et domiciliée à Agbodrafo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Abobo connu sous le nom de Koglon, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité HUADOGA, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94266 déposée le 5 janvier 2022 M. KAKPO Tété Komi, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Abobo connu sous le nom de Koglon, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité HUADOGA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94267 déposée le 5 janvier 2022 M. DEGBE Kossi, profession : Déclarant en Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Be Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Dalave connu sous le nom de Adjoguidi-Ayeto, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété Georges Ayawo HEMADJE, au Sud par une rue de 16m, à l'Ouest par la propriété BAWO Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95268 déposée le 5 janvier 2022 M. et Mme KPOGO Komi Mawulolo NYANOU Akpéné Fidèle, profession : Informaticien et Secrétaire demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kladjemé connu sous le nom de Adodo kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété Yaovi ADODO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94269 déposée le 5 janvier 2022 M. KPETSI Koffi Tokou, profession : Chef d'Entreprise demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 53a 54ca, situé à Gblainvié connu sous le nom de Tové Barrière, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAGLO Kossi et au Sud par la route Tsévié Gapé de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94271 déposée le 5 janvier 2022 M. HODONOU Olivier, profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala Bamé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SOWU, au Sud et à l'Est par des rues de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94272 déposée le 5 janvier 2022 M. AVOGNON Lolonyo Koudzo, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Akato, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Akato Klégomé, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AHIAKLO et au Sud par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94273 déposée le 5 janvier 2022 M. POOUI N'paongah, profession : Fonctionnaire de Police demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Kladjémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HEDEDJI et à l'Ouest par une non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94275 déposée le 5 janvier 2022 M. AKAKPO Koffi Tohuelanyo Martial, profession : Avocat demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 51ca, situé à Tokoin connu sous le nom de Wuiti, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 28m, au Sud par le lot 16, à l'Est par le lot 12B et à l'Ouest par le lot 11.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94278 déposée le 5 janvier 2022 M. GAYAKPA Komi A Ntifafa, profession : Ingénieur Mécanique demeurant à Tsévié et domicilié à Tsévié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Glidji connu sous le nom de Abalo Kondji, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFANLAGNO, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94279 déposée le 5 janvier 2021 M. GAYAKPA Komi A n'tifafa, profession : Ingénieur Mécanicien demeurant à Tsévié et domicilié à Tsévié N'danyi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 87ca, situé à Aképé connu sous le nom de Assiamagbleta, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la collectivité AKE DEGLO et à l'Ouest par la propriété AZIADZEGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94280 déposée le 5 janvier 2022 M. KPOKA Kossivi, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Djablé Agodomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 79ca, situé à Kpome connu sous le nom de Hagblevou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité DETO-AGBOYI et au Sud par la Route HAGBLEVOU-KPOME-AKADJAME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94281 déposée le 5 janvier 2022 M. KPOKA Kossivi, profession : Revendeur demeurant à Djablé et domicilié à Djablé Agodomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a98ca, situé à Kpome Hagblevou connu sous le nom de Koutime, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Kpome-Akadjame, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KEIVI-AGBOGAN, à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94282 déposée le 5 janvier 2022 M. KPOKA Kossivi, profession : Revendeur demeurant à Djaglélé et domicilié à Djaglélé Agodomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 70ca, situé à Kpome connu sous le nom de Hagblevou, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité DETO-AGBOYI, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 14m et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94283 déposée le 5 janvier 2022 M. SOKPOLI Kodjovi A, profession : Soudeur demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Nyamassi, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité MITO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94284 déposée le 5 janvier 2021 M. GBIKPI-BENISSAN Date Jivi, profession : Fonctionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 46ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Avekame, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATAGLO Kodjo et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94285 déposée le 5 janvier 2022 M. AKPA Komlan Mawuena, profession : Enseignant demeurant à Lomé et domicilié à Agoènyivé Daliko, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Sanguera connu sous le nom de Daliko, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AFOTRO et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94286 déposée le 5 janvier 2022 M. ATCHOU Akouété Mawuli, profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacaveli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Davié connu sous le nom de Tekpo Avédji, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DARA et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94287 déposée le 6 janvier 2022 Mme DJETELI Yagnima, profession : Etudiante demeurant à Lomé et domiciliée à Attikoumè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 86ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Athiéomé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété MISSISSO et à l'Ouest par la propriété AZIANSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94288 déposée le 6 janvier 2022 M. KPABLA Kouma, profession : représentant demeurant à Lomé et domicilié à Hedzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 86ca, situé à Amoutieue connu sous le nom de Attiègou, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot 6, au Sud par le lot 10, à l'Est par la route Lomé-Attiègou de 28m et à l'Ouest par le lot 7.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94289 déposée le 6 novembre 2022 M. KOMEDJA Koffi Elom, profession : Agent d'entretien demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Woulé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AWOUDE, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94290 déposée le 6 janvier 2022 Mme KAKALI Kibamadoro épouse GNANZA, profession : Secrétaire demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Anomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 72ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIADJO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94291 déposée le 6 janvier 2022 M. AMENYAH Komlanvi Jiffa, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 25ca, situé à Agovodou connu sous le nom de Agowoudou, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété PLAKO, au Sud par la route Togokomé –Agowoudou, à l'Est par la propriété KOUGBANOU Séméya et à l'Ouest par la collectivité KOUGBANOU Missadji.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94292 déposée le 6 janvier 2022 Mme EDOH ANIGLO Kossiwa Siwonu, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Akato viépé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Sagbado connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LOUMON Danyekossou et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94293 déposée le 6 janvier 2022 Mme HOMETOHOU Abia Délali, profession : Tresseuse demeurant à USA et domiciliée à USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Adidové, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DRAFOR et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94294 déposée le 6 janvier 2022 M. BABA Fambare, profession : Notaire demeurant à Lomé et domicilié à Soviépé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 00ca, situé à Kpévégé Apegame connu sous le nom de Hevedzi, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud par l'intersection de deux rues de 30m et 14m, à l'Est par une rue de 30m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94295 déposée le 6 janvier 2022 Mme KOUEVI Kokoe, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao-Avédji connu sous le nom de Hétsiavi, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIAMADJI Midodji et à l'Est par une rue existante de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94296 déposée le 6 janvier 2022 M. SIKPA Yawo Mawulé, profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 32a 36ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Gblainvié, préfecture de Zio et borné au Nord la propriété AGOH Kokou, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94298 déposée le 6 janvier 2022 M. KOUTOWO Amavi, profession : Maçon demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Baguida connu sous le nom de Dévégo, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par la propriété HOMEDZI Yaovi, au Sud la propriété LAGNEGBLE Kossi Semenou, à l'Est par une rue de 30m et à l'Ouest par la propriété TOSSOU Adolphe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94299 déposée le 6 janvier 2022 M. GODJE S. Farisse, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 95ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Sogbossito, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot 951, à l'Est par le lot 952 et à l'Ouest par le lot 948.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94300 déposée le 6 janvier 2022 M. APETOGBO Guiulio, profession : Revendeur demeurant à Agoè et domicilié à Adougba, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Dalavé, préfecture de Zio et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété DADZIE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94304 déposée le 6 janvier 2022 M. DEGBEVI Messan, profession : Sergent demeurant à Klémé et domicilié à Klémé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 04ca, situé à Vo-Koutimé connu sous le nom de Atchandome – Logodomé Akakopé, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété SODJI Kpatogbé, au Sud par une rue de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUSSOUVI Marc.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94303 déposée le 6 janvier 2022 Mme ATCHOLI Abima, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Daliko, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36a 00ca situé à Badja connu sous le nom de Dokplala Dota, préfecture de l'Avé et borné au Nord et Sud par la propriété SIABI, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94302 déposée le 6 janvier 2022 Mme WITAkou Enyonam, profession : Tresseuse demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à Kévé connu sous le nom de Badjamodji Troveme, préfecture de l'Avé et borné au Nord et Sud par la propriété HABLAME, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94301 déposée le 6 janvier 2022 Mme WITA Kou Enyonam, profession : Tresseuse demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 59ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Apédokoè, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et Ouest par la propriété ADENYO et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94305 déposée le 6 janvier 2022 M. AOUDJA Kossivi Bienvenu, profession : Agent Fret Aérien demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 83ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Sanyrko, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et au Sud par la propriété AZIANOGBE K. Kadevi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94306 déposée le 6 janvier 2022 M. ATIOPOU Amé Edem, profession : Magasinier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 34ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Togokomé, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété FESSOU Eklou Y. C. et Edoh W., au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété FESSOU Tengué et à l'Ouest par la propriété FESSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94307 déposée le 6 janvier 2022 M. ANAYO Yawotsè, profession : Gestionnaire de compte demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacavéli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 57ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Djablé - Ananapé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété AKOUMANI et à l'Ouest par la propriété DOUMAS.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94308 déposée le 6 janvier 2022  
Mme HOUNDJOE Adjoko Afi, profession : Ouvrière demeurant à Lomé et domiciliée à Nyekonakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 28ca, situé à Gbodjomé connu sous le nom de Agbata-Allaglo, préfecture des Lacs et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété ALLAGLO et à l'Ouest par une rue de 08m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94309 déposée le 6 janvier 2022  
Mme HANTZ Awa, profession : Enseignante demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 86ca, situé à Davié connu sous le nom de Davié Rails, préfecture de Zio et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété ZONOU Komlan Amévo et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94310 déposée le 6 janvier 2021  
M. MAWUENA Kokou Amétépé, profession : Gestionnaire commercial demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 37ca, situé à Aképé connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété KOUMAGLO Suito et GAMADO, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94310 déposée le 6 janvier 2021  
M. MAWUENA Kokou Amétépé, profession : Gestionnaire commercial demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 37ca, situé à Aképé connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété KOUMAGLO Suito et GAMADO, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94311 déposée le 6 janvier 2022  
M. FUMEY Sewa Ewoenam, profession : Ingénieur technicien commercial demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 34ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Atiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par la Collectivité AZIANBLE et à l'Est par la Collectivité GAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94312 déposée le 6 janvier 2022  
M. BUCKNOR Komla, profession : Comptable demeurant à Paris et domicilié à France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 45ca, situé à Sanguera connu sous le nom de Hohe, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 30m, au Sud, à l'Est et Ouest par la Collectivité AHOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94313 déposée le 6 janvier 2022  
M. NYAVOR Mawuli Kokou, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à Djagblé connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZIKPIKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94314 déposée le 6 janvier 2022  
M. EKPE Kossi Mawousse, profession : Entrepreneur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 43ca, situé à Davié connu sous le nom de Dévimé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FOLLY Mezou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94315 déposée le 6 janvier 2022 M. ABDOULAYE Abbas, profession : Ingénieur électricien demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 76ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Dzovadje, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la Collectivité DODOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94316 déposée le 6 janvier 2022 M. BAKERGAH Hankpada Morma, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao Gakli connu sous le nom de Adidogomé, préfecture du Golfe et borné au Nord et Sud par les lots 95 et 97B, à l'Est par la propriété SEYEBOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94317 déposée le 6 janvier 2022 M. IKPADON Medjidon, profession : Responsable financier demeurant à Agoè et domicilié à Ahonkpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et Ouest par la propriété GLIGBE Yao et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94318 déposée le 6 janvier 2022 M. HOUENKE Ayawo, profession : Soudeur demeurant à Djagblé Kpota et domicilié à Djagblé Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Djagblé connu sous le nom de Djagblé Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété ANAMOU Soahodé et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94320 déposée le 6 janvier 2022 Mme SEDO Ogbédé Enyonam, profession : Secrétaire de direction demeurant à Lomé et domiciliée à Apédokoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAWOU GALLEY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94321 déposée le 6 janvier 2022 M. AMEGANDJI Kouami Sheita, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 51ca, situé à Abobo connu sous le nom de Logoè, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJOYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94322 déposée le 6 janvier 2022 M. NONOU Kodjo Mensanh Benoit, profession : Particulier demeurant à Lomé et domicilié à Avédji Limousine, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 19ca, situé à Davié connu sous le nom de Tekpo, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVOU Yawo Dotse.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94323 déposée le 6 janvier 2022 M. SEMIDI Kodzo Agomevi, profession : Inspecteur des douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 92ca, situé à Noépé connu sous le nom de Agomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, Sud par la propriété FLAGBO Atitso, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la Collectivité VITOGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94324 déposée le 6 janvier 2022 M. KUWONU Komlavi Kodjo, profession : Comptable demeurant à Sanguéra et domicilié à Comptable, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 17a 58ca, situé à Noépé connu sous le nom de Gofi, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ATIDOKPO, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété KLOMEGAN et à l'Ouest par la propriété KPONDJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94325 déposée le 6 janvier 2022 M. ADRI Yaotchè Akpéné, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Atikoumé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 09ca, situé à Davié connu sous le nom de Deviumé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEDAHEVI Komi Anayi et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94326 déposée le 6 janvier 2022 M. BATAHERIM Kokou, profession : Agent de douanes demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 82a 11ca, situé à Wli connu sous le nom de Kouvé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété MIGLIASSO, au Sud par la propriété SODZEDO et à l'Ouest par la propriété ATANAS Akolatsé et la propriété SEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94327 déposée le 6 janvier 2022 M. AKPALI Kofi, profession : Instituteur demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Sogbossito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOGLO Yaovi et au Sud par une rue non dénommée de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94329 déposée le 6 janvier 2022 Mme HEKPOR Yawa Emeffa, profession : Comptable demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 28a 14ca, situé à Badja connu sous le nom de Dokpala Awator, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ADAMAH Folli, la propriété AKLOYO Togbe Godwin, au Sud par la Collectivité AGBOKOU Bidi et la propriété AKLOYO Yovo, à l'Est par le Ruisseau AWATO et à l'Ouest par la Collectivité AGBOKOU Bidi et la propriété ADAMAH Folli.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94330 déposée le 6 janvier 2022 M. ADALAPE Komlan Elom, profession : Agent d'acquisition demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aképé connu sous le nom de Vovi, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété VOSSAH Kafui épouse DOSSEH et à l'Ouest par la propriété ADALAPE Nyanyuede Kwami.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94331 déposée le 6 janvier 2022 M. ADALAPE Nyanyuede Kwami, profession : Linguiste demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé connu sous le nom de Vovi, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VOSSAH Kafoui épouse DOSSEH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94332 déposée le 6 janvier 2022 Mme ALLAGLO Adjoa, profession : Comptable demeurant à Lomé et domiciliée à Avépozo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 97ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Démakpoé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AMENOU, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAGBA Komi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94333 déposée le 6 janvier 2022 M. HLOMADON Kodjo Gabriel, profession : Inspecteur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 16a 20ca, situé à Noépé connu sous le nom de Adidomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la Voie du Contournement, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété ALOGNO Tokpo Kossi et à l'Ouest par la Réquisition 45908.

Ils déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94335 déposée le 6 janvier 2022 M. BARRIGAH B. Anani, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Nyekonakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Devikamé connu sous le nom de Devikamé, préfecture des Lacs et borné au Nord, Sud, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité AMOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94336 déposée le 6 janvier 2022 Mme TASSEBA M'Bolaba, profession : Journaliste demeurant à Lomé et domiciliée à Nyekonakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 35ca, situé à Davié connu sous le nom de Kawou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété ALI et à l'Est par la propriété AHOLOUSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94337 déposée le 6 janvier 2022 M. BARRIGAH B. Anani, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 75ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Vakpo, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par lot 667A-66, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par le lot 664 et à l'Ouest par le lot 668-667C.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94338 déposée le 6 janvier 2022 M. et Mme D'ALMEIDA Ayaovi Adebayo, D'ALMEIDA Koffi, D'ALMEIDA Afina, profession : Gestionnaire, commerçant et Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliés à Anagokomé Assiganto, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 08ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Akato Avoeme, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la Collectivité AVOUSSOU.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94339 déposée le 6 janvier 2022 M. TAKOUDA Bawoubadi Aklesso, profession : Juriste d'affaires demeurant à Agoè et domicilié à Anomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Agoenyivé connu sous le nom de Anomé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par un passage, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIADEKE Yao et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94340 déposée le 6 janvier 2022 M. TAKOUDA Kudjukabalo M., profession : Administrateur des finances demeurant à Agoè et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Assikor, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété TOKOUTSA Attisso et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94341 déposée le 6 janvier 2021 Mme ABENTE Mariama, profession : Couturière demeurant à Agoè et domiciliée à Zongo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Adzové, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété GBOWOU, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 30 et 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94342 déposée le 6 janvier 2022 M. AMOUZOU Yawovi, profession : Magasinier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 97ca, situé à Mission Tové connu sous le nom de Apessito, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Est par la propriété YELLOU et à l'Ouest par la propriété AGBO Sémenou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94343 déposée le 6 janvier 2022 M. HATOR Kossi Helios, profession : Traducteur interprète demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Noépé connu sous le nom de Anyaveme, préfecture des Lacs et borné au Nord et Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BEDJEAN Kodjovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94344 déposée le 6 janvier 2022 M. LAGNO Ayao, profession : Menuisier demeurant à Agoè et domicilié à Anonkui, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Atiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 28m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MAWOUKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94345 déposée le 6 janvier 2022 M. BABANAM Essosinam, profession : Ouvrier demeurant à Kara et domicilié à Dongoyo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 00a 01ca, situé à Agbélouvé Awati connu sous le nom de Awatrémé, préfecture de Zio et borné au Nord par la Route GAME – LILI- ATIHO, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité TSROPU-DAKU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94346 déposée le 6 janvier 2022 M. LAMBONI Kankouyeme, profession : Revendeur demeurant à Davié Tékpo et domicilié à Davié Tékpo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Davié Tékpo connu sous le nom de Avégnimé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LABA K. A. et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94352 déposée le 6 janvier 2022 M. YAMBANDJAC DADJIEB, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Davié Kégbé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPABLA Tade Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94353 déposée le 6 janvier 2022 M. TCHANOGA PASSOWA, profession : Chauffeur de taxi demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 92ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Légbassito Athiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-est, au Sud-est et au Sud-ouest par la propriété GABA et au Nord-ouest par une rue non dénommée de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94354 déposée le 6 janvier 2022 Mme AGBEKOH AKOUI OMETIMA, profession : Religieuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Apétépé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GUELI et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94355 déposée le 6 janvier 2022 Mme EKOE ABLA REINE, profession : Pasteur demeurant à Noépé et domiciliée à Noépé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 97a 76ca, situé à Noépé connu sous le nom de Noépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la collectivité VITOGBE, à l'Est par la collectivité NOSSI et à l'Ouest par la collectivité AZIAGBLE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94356 déposée le 7 janvier 2022 Mme GOGAN AKOU KAFUI, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Aflao-Sagbado, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 54ca, situé à Aképé connu sous le nom de Aképé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HEDE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94357 déposée le 7 janvier 2022 M. LAWADAN KOSSI APETOGBO, profession : Inspecteur du trésor demeurant à Tsévié et domicilié à Tsévié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 10a 35ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Lili Kopé Ewoukpé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AGOSSA, au Sud et à l'Est par la collectivité AZIAGBA et à l'Ouest par la route nationale N°1 Lomé-Dapaong de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94358 déposée le 7 janvier 2022 Mme MARA TCHILALO, profession : Enseignante demeurant à Dapaong et domiciliée à Dapaong, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Agossito Kpédévi Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALI Atsu et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94359 déposée le 7 janvier 2022 M. SAMBIANI SEIDOU, profession : Commissaire de police demeurant à Davié et domicilié à Amlacopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à Davié connu sous le nom de Devimé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Est par la propriété SILIVI et AMAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94360 déposée le 7 janvier 2022 M. MOHAMEDE HALIROU, profession : Agent commercial demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Apéssito, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord-est par une rue existante de 16m, au Nord-ouest, au Sud-est et au Sud-ouest par la propriété MONJUI Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94361 déposée le 7 janvier 2022 M. AZALEKOR KOKOU DODZI, profession : Bijoutier demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kévé connu sous le nom de Quartier Latin, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADJAYI et à l'Ouest par la route nationale N°5 Lomé-Kpalimé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94362 déposée le 7 janvier 2022 M. MIGNANOU KWAMI EVEDZINAWO, profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Logoté, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots N°1073 et 1074, au Sud par le lot N°1076B, à l'Est par une rue non dénommée de 30m et à l'Ouest par le lot N°1075.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94363 déposée le 7 janvier 2022 M. DJABIGOU LARDJA, profession : Chauffeur demeurant à Davié et domicilié à Davié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 04ca, situé à Davié connu sous le nom de Didové, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94365 déposée le 7 janvier 2022 M. SAMBIANI KOLANI, profession : Médecin demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Houmbi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 91a 93ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Tonoukouti, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la voie ferrée Lomé-Tabligbo, au Sud et à l'Est par la suite de la collectivité SIATI et à l'Ouest par la route Adétikopé-Djagblé de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94366 déposée le 7 janvier 2022 M. KOMITSE HOLOMATEKPO-K., profession : Technicien informatique demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 65ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Sanguéra, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété ADJALEVON Agbékovi, à l'Est par la propriété ADJALEVON Adoglin et à l'Ouest par la propriété AKAMA Atah.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94367 déposée le 7 janvier 2022 M. ZONON AYAYI MAWULE, profession : Entrepreneur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Ségbé Zanvi, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AGBONYEMISHI, au Sud et à l'Est respectivement par des rues de 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94368 déposée le 7 janvier 2022 M. VALGUENA PATRICE, profession : Infirmier demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 18ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété ZANKOU Kodjo Dégaule, à l'Est et à l'Ouest respectivement par des rues de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94369 déposée le 7 janvier 2022 M. TANEI KOBOYODA, profession : Technicien supérieur demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Avényaké, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KEBALU, à l'Ouest par une rue de 14m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 94370 déposée le 7 janvier 2022 Mme HOFFI AWOVI SYLVIE, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-Nyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 98ca, situé à Gbatopé connu sous le nom de Gati Agodou (Molokui), préfecture de Zio et borné au Nord-est et au Sud-est par des rues de 14m chacune, au Nord-ouest par la propriété DANSRU et au Sud-ouest par la propriété DANSRU et une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94371 déposée le 7 janvier 2022 Mme MINDIZINA MAGNIM, profession : Ingénieur génie civil demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéyé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 30a 66ca, situé à Kévé connu sous le nom de Yopé Tsiviépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AGBABLI, au Sud par la propriété AHO, à l'Est par la propriété ABOTCHI et à l'Ouest par la propriété BAKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94372 déposée le 7 janvier 2022 M. AKLASSOU-GANA DOSSEH, profession : Soudeur demeurant à Lomé et domicilié à Ahligo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 36ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Lankouvi Zogbé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AHIABA-ZOTEPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94373 déposée le 7 janvier 2022 Mme DAVISSE ADJOVI MAWUTO E., profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 75ca, situé à Djagblé connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJONDO et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94375 déposée le 7 janvier 2022 Mme MOEVI-AKUE POVI, profession : Retraitée demeurant à Lomé et domiciliée à Amadahomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 93ca, situé à Aflao-Gakli connu sous le nom de Amadahomé, préfecture du Golfe et borné au Nord-est par la propriété AMEGBETO K. Vényo, au Nord-ouest par une rue existante de 20m, au Sud-est et au Sud-ouest par la propriété AHIABLE Amémasso.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94376 déposée le 7 janvier 2022 Mme WILSON ADJELE MINA, profession : Secrétaire comptable demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Aného connu sous le nom de Togokomé, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOUNYEGBE Apéléte et KOUNYEGBE Koffi, à l'Est et au Sud respectivement par des rues existantes de 16 et 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94378 déposée le 7 janvier 2022 Mme DONYO AKU, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Nukafu, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié connu sous le nom de Wli Centre N'Globoeto, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité TOKPA et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94381 déposée le 7 janvier 2022 Mme POTCHO HODALO, profession : Enseignante demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Sogbossito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 65ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHYEE et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94382 déposée le 7 janvier 2022 M. PAKAI PODJOLE, profession : Gendarme demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94383 déposée le 7 janvier 2022 M. SABI KOSSAYEFOUMI, profession : Economiste demeurant à Lomé et domicilié à Apédokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Houssika, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 16m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété LOMENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94384 déposée le 7 janvier 2022 M. SABI KOSSI AYEFOUMI, profession : Economiste demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Kovié connu sous le nom de Kovié-Atidè Mogodo, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ZIKPI, au Sud et à l'Ouest respectivement par des rues existantes de 12 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94385 déposée le 7 janvier 2022 M. HAINGA PITAKANY BHROM, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Davié connu sous le nom de Anyavé Yotikpo, préfecture de Zio et borné au Nord-est, au Sud-est et au Sud-ouest par la propriété KPODJRO et au Nord-ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94387 déposée le 7 janvier 2022 M. HAINGA PITAKANY BHROM, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Davié connu sous le nom de Anyavé Yotikpo, préfecture de Zio et borné au Nord-est, au Sud-est et au Sud-ouest par la propriété KPODJRO, au Nord-ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94388 déposée le 7 janvier 2022 M. KPENGUIE PALAKIPAWI, profession : Sociologue demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 67a 43ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kovié Ago-Zogbé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 16m chacune, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94389 déposée le 7 janvier 2022 M. ARZOUMA GOUNDO, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 97ca, situé à Adéतिकopé connu sous le nom de Doutikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14 et 20m, au Sud et à l'Est par la propriété SEKE Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94390 déposée le 7 janvier 2022 M. ARZOUMA GOUNDO, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMADATOR Yawo et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94391 déposée le 7 janvier 2022 Mme HOUEDJI MAWUTON NADIA, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 42ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Sogbossito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AXOVI, à l'Ouest par la propriété N'DAH et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94392 déposée le 7 janvier 2022 M. OUTCHINTI YAYA, profession : Géologue demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Fiovi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Fiovi, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N°234A, au Sud par le lot N°237, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par le lot N°235.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94393 déposée le 7 janvier 2022 M. KPATCHA P-E. MANA-PIRE JUDE, profession : Lieutenant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Mission-Tové Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKOUMANI et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94394 déposée le 7 janvier 2022 M. DONU AYELEROU, profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à Aflao-Gakli connu sous le nom de Avédji, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N°412A, au Sud par le lot N°415, à l'Est par le lot N°413 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94395 déposée le 7 janvier 2022 M. NYAMESSE KOMI, profession : Gérant de société demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 24ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Atsangbowoé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOGBLA Komi Sanvi et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94396 déposée le 7 janvier 2022 M. DOUTI BATIANI, profession : Inspecteur du travail demeurant à Bassar et domicilié à Bassar, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Tonoukouti Zogbékopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGODE Komla Climbié H.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94397 déposée le 7 janvier 2022 M. MOSSI MAWOUNA, profession : Secrétaire comptable demeurant à Lomé et domicilié à Ségbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 91ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Hovégan, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, à l'Est par une rue de 16m et au Sud par la propriété ADENYO Mawoussi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94398 déposée le 7 janvier 2022 Mme KOUNTIENI MARIAMA, profession : Comptable-gestionnaire demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Athiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DOGLO Musugan et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94399 déposée le 7 janvier 2022 Mme YAKANDJI OUGUIMBI, profession : Elève fonctionnaire de police demeurant à Davié et domiciliée à Davié, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 12ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Biossé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOKOU AGBALEGNON et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94401 déposée le 7 janvier 2022 M. BAGAGA Alassane, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 70ca, situé à AGOE connu sous le nom de PETIT SEMINAIRE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots N° 9bis et 10A, à l'Ouest par le lot N° 8bis, à l'Est par le lot N° 10B et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94402 déposée le 7 janvier 2022 M. BABA Komlan, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de APEDOKOE GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 67, à l'Est par une rue de 14m, au Sud par le lot N° 69 et à l'Ouest par les lots N° 65 et 66.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94403 déposée le 7 janvier 2022 Mme ADETCHESSI Atikatou, profession : SECRETAIRE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de AKPLOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété LAWANI ADETCHESSI RACHIDA BIAGO, au Sud par la propriété SANOUSSI MOUSTAPHA, à l'Est par les propriétés LAWANI ADETCHESSI RACHIDA BIAGO et SANOUSSI MOUSTAPHA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94404 déposée le 7 janvier 2022 M. AWADI Aklisso, profession : PLOMBIER demeurant à AGOE et domicilié à AGOE LYCEE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à DALAVE DEMEGBLE connu sous le nom de NOVISSI, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94405 déposée le 7 janvier 2022 M. AMEGBO Komlavi, profession : SOCIOLOGUE demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 41ca, situé à AKEPE AKEPEDO connu sous le nom de DZIEVE, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBOGLO, à l'Ouest par une rue de 14m et à l'Est par la collectivité YEKPLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94406 déposée le 7 janvier 2022 Mme TALAKI Donga, profession : COMMUNICATRICE demeurant à LOME et domiciliée à CITE PORT, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de MOE-KOPE, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest, au Sud par la propriété AGBAVITO KOMLA EDO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94407 déposée le 7 janvier 2022 M. TOYI Kossi, profession : INGENIEUR demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO GAKLI AVEDJI connu sous le nom de HETSIIVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 1384, à l'Est par le lot N° 1385B, à l'Ouest par le lot N° 1383 et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94408 déposée le 7 janvier 2022 M. MEDEDA Apelete, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 54ca, situé à GBODJOME connu sous le nom de KOSSI AGBAVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 312 A, au Sud par le lot N° 315, à l'Ouest par le lot N° 313 et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94409 déposée le 7 janvier 2022 M. TOGBE Eclou, profession : MACON-CARRELEUR demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 61ca, situé à BE connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBOSSOU APETY, à l'Est par le lot N° 49 et un lot non numéroté et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94410 déposée le 7 janvier 2022 M. ZEWU Kossi Seyram, profession : COMPTABLE demeurant à FINANCIER et domicilié à KPALIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 73ca, situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par une rue existante de 14m, au Sud par une rue existante de 24m et à l'Est par la propriété KATIMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94412 déposée le 7 janvier 2022 M. MATOU Ablam, profession : TECHNICIEN SUPERIEUR GENIE CIVIL demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AGOE connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture du Golfe et borné au Nord par un passage de 06m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 15m, au Sud par le lot N° 424B et à l'Est par le lot N° 423.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94413 déposée le 7 janvier 2022 M. AHODETO Bernard, profession : MACHINISTE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 14a 31ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de KLEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité HATO, au Sud par la collectivité AGBOMADJI et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94414 déposée le 7 janvier 2022 M. AHODETO Bernard, profession : MACHINISTE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 94ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de KLEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété KPETIGO KOKOUSSE, au Sud par la collectivité HATO, à l'Est par la propriété KPETIGO KOKOUSSE et la collectivité HATO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94415 déposée le 7 janvier 2022 Mme YAWO Ama Epse AKOTOTSE, profession : SOCIOLOGUE demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 09ca, situé à DZAGBLE POKUIDJI connu sous le nom de ZOVADJI, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par une rue de 10m, à l'Est et à l'Ouest par DAMESSI ZONOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94416 déposée le 7 janvier 2022 M. ADZAWLA Kwami, profession : TAPISSIER demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 64ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété BIAM et à l'Ouest par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94417 déposée le 7 janvier 2022 Mme DJOBO Rabetou, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à DAVIE connu sous le nom de TCHAHA, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété GANKE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94418 déposée le 7 janvier 2022 M. NYAKU Dotsè Kodjo, profession : INSPECTEUR DES IMPOTS demeurant à AGOE et domicilié à ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 88ca, situé à VOGAN WOGBA connu sous le nom de EKPUIMONDJI, préfecture de Vo et borné au Nord par la maison EBLI AKIM, au Sud par la maison KADE YAWA, à l'Ouest par une rue de 14m et à l'Est par la propriété AKOUGBE LATIFA ALOWODOUNA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94419 déposée le 7 janvier 2022 M. ATTIGAN Kwami Sitsofe, profession : GEOMETRE demeurant à TSEVIE et domicilié à TSEVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 06a 17ca, situé à GBATOPE ATSAVE connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest et à l'Est par la propriété SOUKA YAO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94420 déposée le 7 janvier 2022 M. SOSSOU Amavi, profession : CHAUFFEUR demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à BE ATTIEGOU connu sous le nom de ADAKPAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par une rue non dénommée de 20m, au Sud et à l'Ouest respectivement par les lots N° 221 et 220B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94421 déposée le 7 janvier 2022 Mme FAWIE Eyalon, profession : ECONOMISTE demeurant à AGOE et domiciliée à KITIDJAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de BOKPOKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 12m, au Sud et à l'Ouest par la propriété YELOU KOKOUTSE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94422 déposée le 7 janvier 2022 Mme GBEGBLEWOU Yawa Epse GOMADO, profession : REVENDEUSE demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE LYCEE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 49ca 21, situé à SANGUERA connu sous le nom de NANEGBE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité SEBLE et à l'Est par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94423 déposée le 7 janvier 2022 M. AGBOKPEH Koffi Kowou, profession : GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de WOUGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété ALA AKOENYEDJI, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94424 déposée le 7 janvier 2022 M. ESSE Yawo Azanmagli, profession : ADMINISTRATEUR CIVIL demeurant à VOGAN et domicilié à COMMANDANT-KONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 54ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de AGODOME, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKOUMANI KOAMI et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94425 déposée le 7 janvier 2022 M. DZOKA Kokou Klutse, profession : HUISSIER DE JUSTICE demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété ELO GOVINA, à l'Est par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par une rue en projet de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94426 déposée le 7 janvier 2022 M. VIGNON M. V. Comlan, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de DJAGBLE, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 16m chacune, à l'Est et au Sud par la propriété AGBOKOU AKOUIVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94427 déposée le 7 janvier 2022 M. FEOU Bilakimwe, profession : MAIRE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier et d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 30ca, situé à TOGOVILLE BADOUGBE connu sous le nom de KETA-LOVE, préfecture de Vo et borné PARCELLE A : au Nord et à l'Ouest par la propriété TONGNIDE, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune. PARCELLE B : au Nord par la propriété LOGOSSOU, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par la propriété KOUZONOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94428 déposée le 7 janvier 2022 M. SOGA Yaovi, profession : COMPTABLE demeurant à COTE D'IVOIRE et domicilié à ABIDJAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à AGOE connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une propriété non dénommée, au Sud et à l'Ouest par la propriété APLA K. et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94429 déposée le 7 janvier 2022 M. TALAKI Faladema, profession : INGENIEUR TELECOM demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 60ca, situé à AGOE connu sous le nom de CAMP FIR SUD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N° 5A, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot N° 6 et à l'Ouest par les lots N° 3bis et 4.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94430 déposée le 7 janvier 2022 M. SESSENOU Kwadjo Fiatuwo, profession : AVOCAT AU BARREAU DU TOGO demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier et d'un autre quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 60a 11ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné PARCELLE A : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATTIGAN et au Sud par la route AGOSSITO ALINKA de 30m. PARCELLE B : au Nord par la route AGOSSITO ALINKA de 30m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la collectivité ATTIGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94431 déposée le 7 janvier 2022 M. ABODJI Wolou Kokou, profession : TRANSPORTEUR demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 22ca, situé à AKEPE connu sous le nom de AKEPEDO DJIKOUSSODEKOPE, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité BLOUVI, à l'Ouest et au Sud par la propriété WOGODO KOSSI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94432 déposée le 7 janvier 2022 Mme KOUROUFEI Pakethnam Epse BATONA, profession : EMPLOYEE DE BANQUE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à DALAVE connu sous le nom de KPOLIDOME, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété DAKOU TOGBE YAWO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94433 déposée le 7 janvier 2022 Mme ATINOTO Essi Mawulom, profession : SECRETAIRE DE DIRECTION demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 05ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AKATO-AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KUVEDU KWAMI et à l'Ouest par un passage de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94434 déposée le 7 janvier 2022 Mme APETOH Abra Espérance, profession : REVENDEUSE demeurant à FRANCE et domiciliée à France de passage régulier à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SAGBADO SEGBEGAN connu sous le nom de ADELOUKOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété HAVE DODJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94435 déposée le 7 janvier 2022 Mme APETOH Abra Espérance, profession : REVENDEUSE demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 88ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AGOTIME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APASSAKOU, au Sud par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94436 déposée le 07 janvier 2022 M. GBEBLEWOO Kodjo Gabriel, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 70a 89ca, situé à ADANGBE connu sous le nom de KPOKEDE, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DOKOUVI ANANI TETE, au Sud par la propriété TETE-EZU, à l'Ouest par les propriétés KOUKOU-KOMLAN et ASSIGNO-KOFFI et à l'Est par les propriétés DOKOUVI ANANI TETE et DALI KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94437 déposée le 7 janvier 2022 M. ADJONKOH Komla, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité ASSIYEEYE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de ASSIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AFOTRO KOFFI, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94440 déposée le 7 janvier 2022 M. N'DJELLE Tchaa Bafadou, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de APESSITO, préfecture de Zio et borné au Nord par les propriétés AZIADZO et AKOLI K. MARTIN, à l'Est et au Sud par la propriété AKOLI K. MARTIN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94441 déposée le 7 janvier 2022 M. N'DJELLE Tchaa Bafadou, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LOVI et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94442 déposée le 10 janvier 2022 M. BABATIMA Banissa, profession : MILITAIRE DU RANG SOLDAT DE 2<sup>em</sup> CLASSE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à DAVIE-ASSOME connu sous le nom de HOUNDEGOME, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest, à l'Est et au Sud par la propriété MLAGANI YAWO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94443 déposée le 10 janvier 2022 M. GNAMPO Tilatedja, profession : CHAUFFEUR demeurant à AGOE et domicilié à FIDOKPUI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de VOKOUNOU, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIADJO, à l'Est par la propriété AZIADJO et la collectivité ADEODA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94444 déposée le 10 janvier 2022 M. LABDIEDO Tchimbiana, profession : INFIRMIER D'ETAT demeurant à AGOE et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de VOKOUNOU, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIADJO, à l'Est par la collectivité ADEODA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94445 déposée le 10 janvier 2022 M. DOMENI Koami M. Elom, profession : JOURNALISTE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 04ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AKATO AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par une surface non dénommée, à l'Est par une rue de 14m et au Sud par la route YDAVE AKATO-VIEPE de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94446 déposée le 10 janvier 2022 M. MESSAVI Kudjovi Mawunyelolo, profession : PRETRE demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 77ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de ASSIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété VIDJEGO MIHESSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94447 déposée le 10 janvier 2022 M. KODO Koffi, profession : PRETRE demeurant à KOVIE et domicilié à KOVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 75ca, situé à KOVIE connu sous le nom de DZOGBE, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété AZIAWO PATRICE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94448 déposée le 10 janvier 2022 M. KODO Koffi, profession : PRETRE demeurant à KOVIE et domicilié à KOVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 77ca, situé à BAGUIDA connu sous le nom de DEVEGO, préfecture de Golfe et borné au Nord par les lots N° 153 et 154, à l'Ouest par les lots N° 157 et 155, au Sud par le lot N° 158B et à l'Est par les lots N° 156B et 158C et une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94449 déposée le 10 janvier 2022 M. LOGTH Banyatiene, profession : CHAUFFEUR demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de TSALUTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOGBI LAGNO DADJI MEZON.

Il déclare que ledit immeuble appartient à LOGTH Y. Jean Paul et LOGTH Y. Jean Pierre et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94450 déposée le 10 janvier 2022 M. GOUNTCHETIYOA GBALBOA, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Forever, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié connu sous le nom de Donomadè, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AVISSEY et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94451 déposée le 10 janvier 2022 Mme MOHAMA RUKIYETOU, profession : Infirmière d'Etat demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Logopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 54ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par la propriété GABA Komlan, à l'Est par la propriété MOHAMED Nasser et à l'Ouest par une voie de 50m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94452 déposée le 10 janvier 2022 Mme DOUTI NAMSUME, profession : Kinésithérapeute demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 83ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALLAH Koami.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94453 déposée le 10 janvier 2022 M. EDEH YAWOVI, profession : Peintre bâtiment demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à Aképé connu sous le nom de Zigan Kpodji, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOSSEH, à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94454 déposée le 10 janvier 2022 Mme AMEWU ABRABI SALEM DIANE épouse KEGOU, profession : Caissière demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Sagbado, préfecture du Golfe et borné au Nord-est par les lots N°10A et 10C, au Nord-ouest par le lot N°10C, au Sud-est par le lot N°10A et au Sud-ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94455 déposée le 10 janvier 2022 M. DEKOU EDOH KODJO, profession : Agent de santé demeurant à Lomé et domicilié( à Loé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 25ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Anyavé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité DABLA et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94456 déposée le 10 janvier 2022 M. TCHAMDJA POTOUGNIMA, profession : Médecin chirurgien demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Amédenta, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-est et au Sud-ouest par la collectivité AKOLIPO, au Nord-ouest par la route Sanguéra-Légbassito de 30m et au Sud-est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94457 déposée le 10 janvier 2022 M. GBEBLEWOO KODJO GABRIEL, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 57ca, situé à Aného connu sous le nom de Abatékopé, préfecture des Lacs et borné au Nord par l'axe de l'emprise du lac Togo de 50m, au Sud par la propriété ADELANSI Alougba, à l'Est par une rue existante de 12m et la propriété AGBODAZE Marin et à l'Ouest par la propriété HOUNKPATI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94458 déposée le 10 janvier 2022 Mme SESSIAKOUVI KAFUI, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Djagblé Ananapé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHONGAN K. Taïki, à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94459 déposée le 10 janvier 2022 M. TOSSAH K. RODRIGUE, profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 82ca, situé à Aképé connu sous le nom de Aképé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GOKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94460 déposée le 10 janvier 2022 M. LANDJEKPO EDMOND, profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Hévé, préfecture de Zio et borné au Nord-est et au Nord-ouest respectivement par des rues de 16 et 14m, au Sud-est et au Sud-ouest par la propriété DJILO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94461 déposée le 10 janvier 2022 Mme HOLONOU AMEVI FELICIA, profession : Couturière demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 81ca, situé à Kovié connu sous le nom de Atidè Avétoumé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété TONOU et à l'Ouest par la propriété GBEMAPOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94462 déposée le 10 janvier 2022 Mme HOLONOU AMEVI FELICIA, profession : Couturière demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 60ca, situé à Kovié connu sous le nom de Atidè Avétoumé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AGUEDI, au Sud par la propriété TONU, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94463 déposée le 10 janvier 2022 M. ALOZOUKOU KOFFI JOSEPH, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra Klikamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 44ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AGBEVIADE, au Sud par une rue existante de 16m, à l'Est par la propriété BOSSO K. Théo et à l'Ouest par la propriété BOSSO Koffi Théo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94464 déposée le 10 janvier 2022 Mme ABALO ABLAVI SENA, profession : Infirmière demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 49ca, situé à Noépé connu sous le nom de Adidomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord-est par une rue non dénommée de 14m, au Nord-ouest et au Sud-ouest par la propriété AKPAKA Komi et au Sud-Est par la propriété DALIA Yao André.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94465 déposée le 10 janvier 2022 Mme ABALO AFI AWASUABOE, profession : Directrice de société demeurant à Lomé et domiciliée à Djidjolé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 97ca, situé à Noépé connu sous le nom de Adidomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord-est et au Sud-ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Nord-ouest par la propriété DALIA Kodzo Hobli Fao et au Sud-est par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94467 déposée le 10 janvier 2022 M. LAMBONI NADIEDJO, profession : Etudiant demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Sanyrako Kpodji, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALA et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94468 déposée le 10 janvier 2022 M. BARRY FALILOU, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à Djagblé connu sous le nom de Djagblé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ZANKOU WOZUAME et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94469 déposée le 10 janvier 2022 M. TETE KODJO DOSSEH, profession : Ingénieur génie mécanique demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné Parcelle A : au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOWU, à l'Est par une rue de 14m, Parcelle B : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOWU et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94470 déposée le 10 janvier 2022 M. TETE KODJO DOSSEH, profession : Ingénieur génie mécanique demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 58ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Adidomé Wulè, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété SOWU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94471 déposée le 10 janvier 2022 Mme TSEGAN YAWA DJIGBODI, profession : Inspectrice des impôts demeurant à Lomé et domiciliée à Amadahomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 59ca, situé à Badja connu sous le nom de Bagbé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16 et 18m, au Sud et à l'Est par la propriété SOKPOR.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94472 déposée le 10 janvier 2022 Mme TSEGAN YAWA DJIGBODI, profession : Inspectrice des impôts demeurant à Lomé et domiciliée à Amadahomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 51a 64ca, situé à Bagbé connu sous le nom de Bagbé, préfecture de l'Avé et borné Parcelle A : au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par une rue non dénommée de 14m et la propriété SOKPOR, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et la propriété SOKPOR, à l'Ouest par une rue non dénommée de 18m Parcelle B : au Nord et au Sud respectivement par des rues non dénommées de 14 et 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOKPOR.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94473 déposée le 10 janvier 2022 Mme TSEGAN YAWA DJIGBODI, profession : Inspectrice des impôts demeurant à Lomé et domiciliée à Amadahomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 11a 99ca, situé à Bagbé connu sous le nom de Bagbé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété UCJG, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOKPOR.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94474 déposée le 10 janvier 2022 M. ATTIGLO KOMIVI PIERRE, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié à Attiéguou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Djagblé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété ADONSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94475 déposée le 10 janvier 2022 Mme NAKOTI DAGNILIME, profession : Retraitée demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 52ca, situé à Aflao-Gakli connu sous le nom de Agbalépédogan, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N°2144, au Sud par le lot N°2143B, à l'Est par le lot N°2142 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94476 déposée le 10 janvier 2022 M. ABALLOVI KOFIVI, profession : Ingénieur météorologue demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Vogomé Fozui, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété KLIKAN, au Sud et à l'Ouest par la collectivité EHON et à l'Est par une ligne de moyenne tension de 64m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94477 déposée le 10 janvier 2022 M. KOUASSI-KOMLAN EVA, profession : Ingénieur génie sanitaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 49ca, situé à Kovié connu sous le nom de Tidé, préfecture de Zio et borné au Nord-est par une rue de 14m, au Nord-ouest et au Sud-est respectivement par des rues non dénommées de 14 et 16m et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14m et la collectivité AGBAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94478 déposée le 10 janvier 2022 Mme NAKOTI DAGNILIME, profession : Retraitée demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Lotissement gendarmerie, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N°201, au Sud par la route Agoè-Nyivé – Adidogomé de 20m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot N°200.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à M. KOLANI BONGUE et Mme KOLANI DAGNILIME et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94480 déposée le 10 janvier 2022 M. DOBILA YACOUBA, profession : Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 35a 84ca, situé à Davié connu sous le nom de Assomé Tékpô, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité LOKPO, au Sud par la propriété SAKA et à l'Est par la collectivité AHOEVI ATENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94481 déposée le 10 janvier 2022 M. et Mme KOTOKLO AGBESSI KOFFI et ATTOH AKOUAVI SAYI épouse KOTOKLO, profession : Etudiants demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Tsapuimé Jean Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété D'ALMEIDA Yves et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94482 déposée le 10 janvier 2022 M. et Mme KOTOKLO AGBESSI KOFFI et ATTOH AKOUAVI SAYI épouse KOTOKLO, profession : Etudiants demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 61ca, situé à Djagblé connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADJA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94483 déposée le 10 janvier 2022 M. GBEDEMAH ATSOU KOKU SENA, profession : Artiste peintre demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 59ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et au Sud par la propriété AGBAVON Adjoavi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94484 déposée le 10 janvier 2022 M. TRAORE AFIZOU, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 95ca, situé à Wli connu sous le nom de Fiové, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 20m, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16m chacune et au Sud par la collectivité GANYROEWE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94485 déposée le 10 janvier 2022 Mme ATTIOGBE AYELE AMEYO épouse SEWA, profession: Retraitée demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Abobo connu sous le nom de Tikpan, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété MISSADJI Logo et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94486 déposée le 10 janvier 2022 Mme AGBOSSOU ADJOA PHILOMENE, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Nyékonakpoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 26a 12ca, situé à Gbatopé connu sous le nom de Gati Djigbé, préfecture de Zio et borné au Nord-est par la collectivité DASSI, au Nord-ouest par la route Tabligbo-Tsévié de 50m, au Sud-est et au Sud-ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94487 déposée le 10 janvier 2022 M. WOMENOR KWASI YASEE D., profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 58ca, situé à Aflao-Sgbado connu sous le nom de Aflao-Sagbado, préfecture de Golfe et borné au Nord par le lot N°329, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par le lot N°330C et à l'Ouest par le lot N°330A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94488 déposée le 10 janvier 2022 Mme AZIADEKA AKOSSIWA, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Afidényigban, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJOKA Akou et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94490 déposée le 10 janvier 2022 M. KARISSA PAKOUPATI, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala Azikpégbé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOWU Agbeme Nevame Lucas et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94491 déposée le 10 janvier 2022 M. KARISSA PAKOUPATI, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 65ca, situé à Gbatopé connu sous le nom de Gati, préfecture de Zio et borné au Nord-est et au Sud-est par la collectivité KPATAKPLABI, au Nord-ouest et au Sud-ouest par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94492 déposée le 10 janvier 2022 M. GNIDOTE SENAM SOKE ARNAUD, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 90a 01ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Wougan Afoin, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété GNIDOTE Afi, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPEGUENI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94493 déposée le 10 janvier 2022 Mme APALOO ADJO BRIGITTE E., profession : Retraitée demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 38ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Kpéssi, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété DJADOU, au Sud et à l'Ouest respectivement par des rues de 12 et 10m et à l'Est par la propriété APALOO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94495 déposée le 10 janvier 2022 M. BOUARI RACHIDOU, profession : Ingénieur de travaux demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Daliko Sakplétokopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-est et au Sud-ouest par la propriété SAKPLETO Koami et SAKPLETO Koffi, au Nord-ouest par une rue non dénommée de 16m et au Sud-est par la propriété SAKPLETO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94496 déposée le 10 janvier 2022 M. SARDJIASSIATINA, profession : Cuisinier demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 85ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Vogomé Djigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la propriété ATTILA Atodo, à l'Est par la propriété AGBITO Adama et à l'Ouest par la propriété AWON Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94498 déposée le 10 janvier 2022 M. BOUARI RACHIDOU, profession : Ingénieur de travaux demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Daliko, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPETIGO Afi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94499 déposée le 10 janvier 2022 M. AMEGNAHO KOFFI, profession : Infirmier demeurant à Lomé et domicilié à Djaɣblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Djaɣblé Zovadji, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBEDJEHA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94500 déposée le 10 janvier 2022 Mme TETTEH-ASSIAKOLLEY Enyonam, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 01ca, situé à Aflao Kleme connu sous le nom de Agokpanou, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété TETTEH-ASSIAKOLLEY Délali, au Sud par la propriété AGBAVI Koffi, à l'Est par une rue existante de 12m et à l'Ouest par la propriété AVADOR Etsè Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94501 déposée le 10 janvier 2022 M. FOLLY-NOTSRON Folly Edem, profession : Ingenieur génie civil demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité MOKLI-AKPALOU et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94502 déposée le 10 janvier 2022 M. FOLLY-NOTSRON Folly Edem, profession : Ingenieur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Aképé connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété MOKLI-AKPALOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94503 déposée le 10 janvier 2022 Mme DEKOR Api Delali, profession : Sociologue demeurant à Lomé et domiciliée à Agoényivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 85ca, situé à Kovié connu sous le nom de Awougnon, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété HOUNSI Nonfodji, au Sud par la collectivité NEGLO, à l'Est par une rue existante de 16m et à l'Ouest par la propriété AMEGBLE Afiwa Eli.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94504 déposée le 10 janvier 2022 M. DEKOR Afi Délali, profession : Sociologue demeurant à Lomé et domiciliée à Agoényivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Wule, préfecture de Zio et borné au Nord par DJATO Akou, au Sud et à l'Est par la propriété DEKOR Essi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94505 déposée le 10 janvier 2022 M. DEKOR Etonam Yawo Agbeti, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Soviépe connu sous le nom de Soviépe, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot 590, au Sud par le lot 587A, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot 588.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94506 déposée le 10 janvier 2022 Mme DEKOR Essi Yesuto, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Wule, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DJATO, au Sud par la propriété AYIKA Ekoue Djiédjom, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par La propriété DEKOR Afi et DEKOR Fo-Koffi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94507 déposée le 10 janvier 2022 M. AMOUZOU Yawovi, profession : Gestionnaire Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Sanguera connu sous le nom de Dalimé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité BEDI TSOUGBENYON, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété GATO Assou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94508 déposée le 10 janvier 2022 M. et Mme SADE Kokou et DUSSEY Novissi Akouvi, profession: Gestionnaire/Ménagère demeurant à Lomé et domiciliés à Agoè, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Aképé connu sous le nom de Dziévé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par ADEKPLOVI et au Sud par une rue existante de 18m.

Ils déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94509 déposée le 10 janvier 2022 M. AMOUZOU Yawovi et OYE KOLA Kemi, profession : Commerçante demeurant à Lomé et domiciliés à Agoè, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 26a 01ca, situé à Noépé Aképé connu sous le nom de Dzivé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud et à l'Ouest par une rue existante de 14m et à l'Est par la propriété ADEKPLOVI.

Ils déclarent que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94511 déposée le 10 janvier 2022 M. AMOUZOU Kodjogan Mawouli, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10ha 38a 76ca, situé à Noépé Aképé connu sous le nom de Dzivé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADEKPLOVI, au Sud par une rue existante de 18m et à l'Est par la propriété SADE et DUSSEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94512 déposée le 10 janvier 2022 Mme AKPALOU Yawa Christelle, profession : Etudiante demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Agányivé connu sous le nom de Sogbossito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m, au Sud par le lot 559 et à l'Ouest par le lot 562.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94513 déposée le 10 janvier 2022 Mme WOWOGNO Afoua Epse AKPALOU, profession : Coiffeuse Esthéticienne demeurant à Lomé et domiciliée à Téléssou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 06ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Madjikpéto, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité TOGBE, au Sud et à l'Ouest par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la Route Zossimé-Légbassito de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94514 déposée le 10 janvier 2022 Mme AMUZU-GASSOU Kwassiwa Enyonam, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Wumé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ANAGBLA, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94515 déposée le 10 janvier 2022 Mme AMUZU-GASSOU Kwassiwa Enyonam, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Kegue, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Wume, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANAGBLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94516 déposée le 10 janvier 2022 M. KLUTSE Kokouvi, profession : Commerçant demeurant à Kpala et domicilié à Kpala, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPEGO Kodjo et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94517 déposée le 10 janvier 2022 Mme MOEVI Akouélé Kudjama, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Démakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 88ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Camp FIR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot 126, au Sud par une rue en projet de 20m, à l'Est par une rue non dénommée de 28m et à l'Ouest par le lot 128B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94518 déposée le 10 janvier 2022 M. AMESSE Kokou, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Dévikèmè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 22ca, situé à Kpessi connu sous le nom de Kpessi, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité SEGBEDJI et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94519 déposée le 10 janvier 2022 M. KOTSANU Atsu Setutsi, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aflao connu sous le nom de Akato Klégomé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HOUESSO Kossi et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94520 déposée le 10 janvier 2022 M. SIMBRISSE Moustapha, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Wougomé Dékpo, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEDZUME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94521 déposée le 10 janvier 2022 M. AGBLOVI Kodjo, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 79ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOGBATE-GBEGBADA et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94522 déposée le 10 janvier 2022 M. GONE Koffi, profession : Rétréité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 87ca, situé à Bè connu sous le nom de Hedzranawoé, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots 1985, 1978 et 1976 et au Sud par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94523 déposée le 10 janvier 2022 M. ZOGAN Kwami, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aflao Akato connu sous le nom de Déme Adandogue, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDOLO Zogbessi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94524 déposée le 10 janvier 2022 Mme ELO Abla, profession : Assistance de direction demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 2a 92ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Akato voémé, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEWOVON et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94525 déposée le 10 janvier 2022 M. DUGBAYawoAgbenyegan, profession : Pasteur demeurant à Lomé et domicilié à Apéyéomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 95ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Kpégblodji, préfecture du Zio et borné Au Nord et à l'Est par des rues 16m, au Sud par une rue de 20m, à l'Ouest par la collectivité TONOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94526 déposée le 10 janvier 2022 M. BLANDE Eyounélélouzouè, profession : Ménager demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Amedenta, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ANAGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94527 déposée le 10 janvier 2022 M. KASSENE Fantche, profession : Ingénieur d'Agriculture demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Amedenta, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par ANAGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94528 déposée le 10 janvier 2022 M. ATIKE Kokouda, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 50ca, situé à Sanguera connu sous le nom de Sanyrako, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TUGBENYO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94530 déposée le 10 janvier 2022 Mme TCHAMIE Pitozouwe, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Cacaveli, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Agotimé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est par la propriété ADODO, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94531 déposée le 10 janvier 2022 M. POLO Nassou, profession : Sergent-chef demeurant à Lomé et domicilié à Noukafou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 44ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Mission-Tové, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBI Kouami Yovovi et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94532 déposée le 10 janvier 2022 M. AWUTE Kossi Kondo, profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 3a 00ca, situé à Aflao Ségbé connu sous le nom de Akato-Démé, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est par la propriété des héritiers DOGBO, au Sud par la propriété Johnson Amonu et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94533 déposée le 10 janvier 2022 M. AMEDONOU Agbekossi Akpéné, profession : Prêtre demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Abobo connu sous le nom de Ketapui, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LOBUI et AHOLOUKLOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94534 déposée le 10 janvier 2022 M. TCHAO Essotorom, profession : Enseignant-Chercheur demeurant à Kara et domicilié à Kara, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AZIABOU et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94535 déposée le 10 janvier 2022 Mme ADOYI Minah, profession : Retraité demeurant à Anié et domiciliée à Kpassa kopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Koyé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBO et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94536 déposée le 10 janvier 2022 Mme ATTORA-KPELOU Koumialo Barawe, profession : Hôtière demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Kladjemé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GOKA Awoudja et au Sud par une rue de 14.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94537 déposée le 10 janvier 2022 M. PARADJIA Essotina, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kognito, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU et TAMEKLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94538 déposée le 10 janvier 2022 M. BATASSANG Moyen Djona, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à Agoè connu sous le nom de Sogbossito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest par la propriété GNAVI Laboudja, au Sud et à l'Ouest par des rues existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94539 déposée le 10 janvier 2022 M. BAKARY Romanou, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 05ca, situé à Aflao connu sous le nom de Agbalepedogan, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot 1299, au Sud par la rue de YAYA MALOU de 28m, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots 1288 et 1286A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94540 déposée le 10 janvier 2022 M. RAYMONDO Komlan Tognide, profession : Ingénieur forestier demeurant à Yaoundé et domicilié à Yaoundé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à Aflao Avédji connu sous le nom de Téléssou, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété DANKLOU Kodjo, au Sud et à l'Est par la propriété DEGBEVI Edoh et à l'Ouest par une rue de 28 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94541 déposée le 10 janvier 2022 M. ABOKOU Arimiyao, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 30ca, situé à Agoè-Nyivé Légbassito connu sous le nom de Avinato, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPOTSIMA, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94542 déposée le 10 janvier 2022 Mme PISSO ABIDE E., profession : Gérante de société demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 25ca, situé à Dalave connu sous le nom de Heve, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété ZOHOUN, à l'Est et à l'Ouest par des rues existante de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94543 déposée le 10 janvier 2022 M. HOUNKANLI KODJO, profession : Employé de Banque demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 77ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Ahonkpoe, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 30 m, à l'Est par la propriété ATTISSO KOFFI, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBADAGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94544 déposée le 10 janvier 2022 Mme MOUSTAPHA SIRINA, profession : Commerçante demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Fiovi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 75ca, situé à Agoè-Nyivé Sogbossito connu sous le nom de Nyamassi, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot 246 ; au Sud par une rue non dénommée de 30 m, à l'Est par un passage de 6 m et à l'Ouest par le lot 247.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94546 déposée le 11 janvier 2022 Mme AKATSI AYAWA ANTOINETTE, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Kodjoviakopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 00a 13ca, situé à Ando connu sous le nom de Abiame-Kpenuiveme, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité KPOTY, au Sud par la propriété KOUDOKPONOU KOKOUVI, à l'Est par la propriété AGBATUVIE et à l'Ouest par la collectivité ZOWOUZO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94547 déposée le 11 janvier 2022 Mme SINDIYE ADJO, profession : Couturière demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé RANCO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 84ca, situé à ATSANVE connu sous le nom de KPOTA, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Est par la collectivité TETEDZEN et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94548 déposée le 11 janvier 2022 M. EDOH GALLY ATTAH, profession : Chef Chantier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 18ca, situé à ATSANVE connu sous le nom de KPOTA, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité TETEDZEN, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété AZALEKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94549 déposée le 11 janvier 2022 M. GOMELA KODJO, profession : Electricien Auto demeurant à Lomé et domicilié à Atsanvé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié connu sous le nom de Adzove, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété PRINCE-AGBODJAN et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94550 déposée le 11 janvier 2022 M. GOMELA Kossi, profession : Gendarme demeurant à Lomé et domicilié à Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à Mission Tové connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord, Sud et à l'Est par la Collectivité HODOUTO et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94551 déposée le 11 janvier 2022 M. SODJI BORIS Valery Ahlin profession : SANS PROFESSION demeurant en AMERIQUE et domicilié à AMERIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 40ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 et 20m au Sud et à l'Ouest par la propriété DJATO Djagri Kpone N.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94552 déposée le 11 janvier 2022 Mme DOE Amélévi, profession : Caissière demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 40ca, situé à Mission Tové connu sous le nom de Avehloché, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIATI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94553 déposée le 11 janvier 2022 M. ABOUWA Essonaa, profession : Employé de société demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 45ca, situé à Davié Assomé connu sous le nom de Davieme, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par la propriété GBESSAH Akouwa, à l'Est par la LIGNE DE HAUTE TENSION et à l'Ouest par la propriété KLOUVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94554 déposée le 11 janvier 2022 Mme FORCADOS Christiane Maria, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Forever, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 50a 00ca, situé à Badja connu sous le nom de Tivé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété MENSAH Goude King E., au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité MANE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94555 déposée le 11 janvier 2022 M. MENSAH Goude King Emerson, profession : Analyste programmeur demeurant à France et domicilié à France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 88ca, situé à Djagblé connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord, Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est par la propriété ATSEGAN Kokou et à l'Ouest par la propriété ADJOYI Séwoanou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94556 déposée le 11 janvier 2022 M. MENSAH Goude King Emerson, profession : Analyste programmeur demeurant à France et domicilié(es) à France, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 00ca, situé à Badja connu sous le nom de Tivé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité MANE et au Sud par la propriété FORCADOS Christiane Marie.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94557 déposée le 11 janvier 2022 M. TOWOLGOU Hambite, profession : Greffier demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission Tové connu sous le nom de Toyimé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOGO Kossi et au sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94558 déposée le 11 janvier 2022 Mme GAGNAGLO Adjovi, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Attiéguou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca, situé à Bè Est connu sous le nom de Kpota Djifa, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par respectivement les lots N°1943, 1945B et 1946 et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94559 déposée le 11 janvier 2022 Mme KOUMONDJI Nana Victoire, profession : Revendeuse demeurant à Agbodrafo et domiciliée à Agbodrafo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 40ca, situé à Aneho Gbodjomé connu sous le nom de Togokomé, préfecture de Lacs et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la Collectivité MENSAH AMAGLO et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94559 déposée le 11 janvier 2022 Mme KOUMONDJI Nana Victoire, profession : Revendeuse demeurant à Agbodrafo et domiciliée à Agbodrafo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 40ca, situé à Aneho Gbodjomé connu sous le nom de Togokomé, préfecture des Lacs et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la Collectivité MENSAH AMAGLO et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94561 déposée le 11 janvier 2021 M. ADAYI Yawo Bedu A., profession : Agent de banque demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 07ca, situé à Aflao Gakli connu sous le nom de Amadahomé, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et Ouest respectivement par les lots 640, 650 et 648 et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94562 déposée le 11 janvier 2022 M. DZREKETE Kodzo Blewusi, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Gbalavé Tsado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 33ca, situé à Aflao Gakli connu sous le nom de Amadahomé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N°640, 650 et 649 et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94563 déposée le 11 janvier 2022 M. ADAVI Kodjo Mawuto, profession : Assistant d'hygiène demeurant à Lomé et domicilié à Agouévé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Propriété ADONSOU Kodzovi et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94564 déposée le 11 janvier 2022 Mme SANVEE Adjowa, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 65ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Ségbé, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et Ouest par la propriété AZIAMADJI A. G., au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94565 déposée le 11 janvier 2022 M. ADAYI Yawo Bedu A., profession : Agent de banque demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADONSOU Kodzovi et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94566 déposée le 11 janvier 2022 M. IHOU Komlan Apéléte, profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 00ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Konhé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HONKOU Koffi Emmanuel et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94567 déposée le 11 janvier 2022 Mme ADJANOR Elontodé épouse KENON, profession : Commerçante demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 06ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Sanguéra, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBAMA Yao, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94568 déposée le 11 janvier 2022 Mme KPODAR Dédé Dewoley, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Sanguéra, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Kavé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DIAGUE-ABOFLAN et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94569 déposée le 11/01/2022 M. MATOU Ablam, profession : Technicien supérieur génie civil demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca, situé à Mission Tové connu sous le nom de Kpala Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest respectivement par des rues existantes de 14 et 16m, au Sud et à l'Est par la propriété ZOUGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94570 déposée le 11 janvier 2022 Mme KUGBANI Akou Mawussime épouse ZEWU, profession : Secrétaire demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Aképé connu sous le nom de Assiama Gakpoto, préfecture de l'Avé et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la propriété AZIADZEGBE et à l'Est par la Route AKEPE – ASSIAMAGBLE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94571 déposée le 11 janvier 2022 Mme BIYAO Rafietou, profession : Apprentie coiffeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Kodjoviakopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 85ca, situé à Davié connu sous le nom de Davié Djogbé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété DANSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94572 déposée le 11 janvier 2022 Mme TAMOUYA T. E. Peggy M., profession : Serveuse demeurant à Lomé et domiciliée à Assivito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Noepe connu sous le nom de Adidomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la propriété AMEGANVI Afiwa Akpene et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94573 déposée le 11 janvier 2022 Mme AHONSOU Akuavi Délali épouse ABOTSI, profession : Retraitée demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Togblékopé connu sous le nom de Fidokpui, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 28m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOVE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94574 déposée le 11 janvier 2022 Mme MABOUDOU Akouavi épouse KLOUVI, profession : Médecin demeurant à Lomé et domiciliée à Aflao Sagbado, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 57ca, situé à Aképé connu sous le nom de Aképé, préfecture d'Avé et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la propriété YEGBE Komi Agbenoxevi et à l'Est par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94576 déposée le 11 janvier 2022 M. TODJALE Batoma Yaovi, profession : Laborantin demeurant à Lomé et domicilié à Ségbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kovié connu sous le nom de Houssika Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété HATEKA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94577 déposée le 11 janvier 2022 M. APETY Kouma A., profession : Chef section demeurant à Lomé et domicilié à Attiéguou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Bè connu sous le nom de Attiéguou - Adidomé, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par les lots 150A et 154, au Sud par un passage de 03m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94579 déposée le 11 janvier 2022 M. DANTARE Salifou, profession : Ingénieur topographe demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à Agoè connu sous le nom de Anomé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par les lots 81, 84B et 83 et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94580 déposée le 11 janvier 2022 M. AKAKPO Todégnon, profession : Géomètre demeurant à Notsè et domicilié à Tsagba, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 75ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Logomé, préfecture de Zio et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété ATTILA et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94581 déposée le 11 janvier 2022 M. DZEHA Komla Rommel, profession : Déclarant en douanes demeurant à Lomé et domicilié à Bè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Abobo, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AVOUSSEY, au Sud et à l'Est par des rues en projet de 16 et 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94582 déposée le 11 janvier 2022 M. APENOUVON Kokou, profession : Cheminot demeurant à Allemagne et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Livémé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et Ouest par la propriété DOGBE-SEMANOU et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94583 déposée le 11 janvier 2022 M. AGBISSO Ahountété Wanata, profession : Macro-économiste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Adalakome Sagbado, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 24m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EWOESSAN Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94584 déposée le 11 janvier 2022 M. TCHADJOBLO Ariziki-Sole Z, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Aflao Gakli connu sous le nom de Adidogomé, préfecture du Golfe et borné au Nord et Sud respectivement par les lots 478 et 480, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par les lots 476 et 477.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94585 déposée le 11 janvier 2022 M. MANDAO Alonmate, profession : Employé de société demeurant à Agoè et domicilié à Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission Tové connu sous le nom de Kpémé Wulé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, et à l'Ouest par la propriété AWUDE Koami et à l'Est par la propriété AWUDE Koami et la propriété AGBOTRO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94586 déposée le 11 janvier 2022 M. ADJALLE Kokou Kawa, profession : Technicien en télécom demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 19ca, situé à Bolou connu sous le nom de Atikpogble, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est respectivement par des rues existantes de 14m et 16m, au Sud par la Collectivité KOUNDU et à l'Ouest par la propriété DEGBOEVI Bobo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94587 déposée le 11 janvier 2022 Mme ADJALLE Ameyo Kokoè épouse NATHATE, profession : Employée de bureau demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè réserve, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 03a 19ca, situé à Gape Centre connu sous le nom de Kouni Kope, préfecture de Zio et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la Collectivité TOUGLO et à l'Est par la Rivière Dekoutoe.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94588 déposée le 11 janvier 2022 M. TOUDEKA Comlan Bernard, profession : Peintre bâtiment demeurant à Agoè Zongo et domicilié à Agoè Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 44a 93ca, situé à Tsévié Davié connu sous le nom de Tekpo Wule, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété WEMENE et la propriété AHAMA, au Sud par la propriété SOEDOFIA, à l'Est par la propriété HOUEDAKOR Eteh et à l'Ouest par la propriété TEYI Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94589 déposée le 11 janvier 2022 M. KADITCHE Abalo, profession : Directeur de société demeurant à Agoè Plantation et domicilié à Agoè Plantation, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Agoenyivé connu sous le nom de Atsanvé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots 99, 102 et 98 et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94590 déposée le 11 janvier 2022 M. BARRIGAH Benissan Tete Joseph Léonce, profession : Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 96ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété LABA Komla et à l'Ouest par la VOIE EXPRESS de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94591 déposée le 11 janvier 2022 M. ISSIFOU Djalilou, profession : Agent des douanes demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission Tové connu sous le nom de Apessito Kognito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AWUDZA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94592 déposée le 11 janvier 2022 M. ISSIFOU Djalilou, profession : Agent des douanes demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 85ca, situé à Kovie connu sous le nom de Atide Akpaneme, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DABLA et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94593 déposée le 11 janvier 2022 Mme ADUAYI-AKUE Adoukoe A., profession : Informaticien demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 30ca, situé à Kovié connu sous le nom de Klévé, préfecture de Zio et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété DZAKOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94594 déposée le 11 janvier 2022 Mme ADUAYI-AKUE Adoukoe A., profession : Informaticienne demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 09ca, situé à Kovié connu sous le nom de Klévé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZAKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94595 déposée le 11 janvier 2022 M. BONFOH Nandja Kassimou représenté par BONFOH Nandja Kondji, profession : Serveur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Djablé Poukédji, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SIKPLONOU Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94596 déposée le 11 janvier 2022 Mme GOMADO Lydie Gloria, profession : Juriste demeurant à Lomé et domiciliée à Cassablanca, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Alokpoé, préfecture de Zio et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la Collectivité AGBOKOU, à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94597 déposée le 11 janvier 2022 M. AMAH Kangni, profession : Evangéliste demeurant à Agoè Cacavéli et domicilié à Agoè Cacavéli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Agbodan, préfecture des Lacs et borné au Nord, Sud par la propriété ATTIOGBE Sokou K., à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94598 déposée le 11 janvier 2022 M. ADANDOGO Yao Egbetowokpo, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 20ca, situé à Baguida connu sous le nom de Kossi Agbavi, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBAVI, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94599 déposée le 11 janvier 2022 M. DEGLO Kossi, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 25ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Wougomé Dékpo, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est respectivement par des rues existantes de 16 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété EFAH Latévi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94600 déposée le 11 janvier 2022 M. EZOULA ABODJI IDDI, profession : Agent commercial demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 59ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Wonyomé, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot N°11A, au Sud par la route Ségbé-Adidogomé de 30m et à l'Est par le lot N°12.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94601 déposée le 11 janvier 2022 M. ATSOU-DZINI TOWOGBELI KWAMI, profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Noépé connu sous le nom de Jeunesse en mission, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AVOKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94602 déposée le 11 janvier 2022 M. ATSOU-DZINI TOWOGBELI KWAMI, profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Noépé connu sous le nom de Jeunesse en mission, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AVOKPO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94603 déposée le 11 janvier 2022 M. ABDOU-KERIM YASSIR, profession : Employé demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Tamé, préfecture de Zio et borné au Nord-est par une rue non dénommée de 14m, au Nord-ouest par la route Adétikopé-Yobomé de 30m, au Sud-est et au Sud-ouest par la propriété ADETOU Komi Ben.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94604 déposée le 11 janvier 2022 M. EPEY MAWUSSI KOFFIVI, profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-est et au Sud-est par des rues existantes de 14m chacune, au Nord-ouest et au Sud-ouest par la propriété DANYO Kodjovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94605 déposée le 11 janvier 2022 Mme ABALO YAWOUAVI MASSAN, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Bè connu sous le nom de Attiégo Adidomé, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété OCLLO Komlan Agbavito, au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94606 déposée le 11 janvier 2022 Mme BLAME ESSI DOMENYO, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 77ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Akato-Viéépé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SESHIE Komla et DZIGBODI Mélotou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94607 déposée le 11 janvier 2022 M. SALIFOU MOUHAMED, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Amadenta, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Assikor, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBEKO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94608 déposée le 11 janvier 2022 M. KOUSSOUGBO KOMLA FIOKUNA, profession : Economiste gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 63a 20ca, situé à Gbatopé connu sous le nom de Gbatopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHONTO Kokou et au Sud par la collectivité AMESSIGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94609 déposée le 11 janvier 2022 M. KOUSSOUGBO KOMLA FIOKUNA, profession : Economiste gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 74a 63ca, situé à Kovié connu sous le nom de Dzéméké Adimévé, préfecture de Zio et borné au Nord par les collectivités KASSA, AGBO WEGAN et AGBOFAN, au Sud par la collectivité FOLLYVI, à l'Est par la propriété de Feu SEKLE Adjo et à l'Ouest par la collectivité KASSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94610 déposée le 11 janvier 2022 Mme BLAME ESSI DOMENYO, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Apédokoè, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété VIGBEDO et à l'Est par une rue de 24m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94612 déposée le 11 janvier 2022 M. ATTIOGBE KOSSIVI, profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Séwoévé Finou-kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété FINOU Sodofio et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94613 déposée le 11 janvier 2022 M. ATTIOGBE KOSSIVI, profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Séwoévé Finou-Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété FINOU Sodofio et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94614 déposée le 11 janvier 2022 M. SEMENYA KOUMA SELOM, profession : Ingénieur demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 86ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Dalavé-Modji, préfecture de Zio et borné au Nord-est par la route Tsévié-Dalavé de 20m, au Nord-ouest par le lot N°48A, au Sud-est par le lot N°47 et au Sud-ouest par le lot N°48.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94615 déposée le 11 janvier 2022 M. DENKE KODJOVI APELETE, profession : Contrôleur demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 39ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Avoudjigbé Atsantimé, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AVOUDJIGBE Koami et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94616 déposée le 11 janvier 2022  
M. OURO AGRIGNAN FRIDAOUSS, profession : Chimiste demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 41ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Kové Agba kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BADAGBON et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94617 déposée le 12 janvier 2022  
Mme KETOTCHA AKOUWA, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Djifa-Kpota, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 41ca, situé à Aképé connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGUZE Kodjo et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94618 déposée le 12 janvier 2022  
M. BRYM GANIYOU, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Djifa-Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 20ca, situé à Kovié connu sous le nom de Dzémékey Kpolimé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADRA et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94619 déposée le 12 janvier 2022  
M. et Mme DE SOUZA FRANCK ARNOLD et YOVO DOGBO ANGELE, profession : Revendeur et ménagère demeurant à Lomé et domiciliés à Baguida Agodékè, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 93ca, situé à Baguida connu sous le nom de Kpogan Agodékè, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est respectivement par des rues de 24 et 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AYEBOUA.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94620 déposée le 12 janvier 2022  
Mme KOFFI ABRA DELALI G. A., profession : Pharmacienne demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 91ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Lankouvi, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 24m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADZIBOLO Kodzo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94621 déposée le 12 janvier 2022  
M. GADEGBEKU KODJO, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Adoboukomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 18ca, situé à Bè-Centre connu sous le nom de Wuiti, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N°132, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par un lot non identifié et à l'Ouest par la rue Mandila de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94622 déposée le 12 janvier 2022  
Mme GALI EKLOU FOUYA épouse AHONDO, profession : Retraîtée demeurant à Lomé et domiciliée à Abové, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao-Gakli connu sous le nom de Adidogomé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N°30, au Sud par le lot N°31, à l'Est par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par le lot N°21.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94624 déposée le 12 janvier 2022  
Mme EDAN ADJOWA FATOU, profession : Employée de banque demeurant à Djangblé et domiciliée à Djangblé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 79ca, situé à Djangblé connu sous le nom de Djangblé Ananapé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité SENYABOR, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la collectivité ZOTSIKPI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 24m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94625 déposée le 12 janvier 2022 M. ETE YAWO MOISE, profession : Instituteur demeurant à Lomé et domicilié à Kohé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Mission-Tové Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94626 déposée le 12 janvier 2022 Mme HELLE AKOUVI, profession : Déclarante en douanes demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Yokoè Agblégan, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N°42, au Sud par le lot N°44B, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot N°43.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94627 déposée le 12 janvier 2022 M. TCHODIE KADINATA, profession : Adjudant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 61ca, situé à Aképé connu sous le nom de Gakpoto, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADINAZA, au Sud par la propriété AGBLEKEY et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94628 déposée le 12 janvier 2022 M. SEGLAN KOKOU, profession : Tailleur demeurant à Lomé et domicilié à Kové, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 04a 86ca, situé à Kovié connu sous le nom de Gbégamé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AZIAYIBO Kodjo Peter, au Sud par la propriété AMAHA P. Romain et un espace inommé, à l'Est par la route Kovié-Gatigblé de 28m et à l'Ouest par les propriétés AYENA et ASSOTI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94629 déposée le 12 janvier 2022 Mme JOHNSON OBAMIDELE épouse AMOUSSOU-K., profession : Chargée d'administration financière demeurant à Lomé et domiciliée à Nyékonakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Klémé Agokpanou Kpodji, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBODO et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94630 déposée le 12 janvier 2022 M. KITA KOKU AGBEKO JULIEN, profession : Théologien demeurant à Lomé et domicilié à Apédokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 61ca, situé à Aflao-Gakli connu sous le nom de Apédokoè, préfecture du Golfe et borné au Nord par la rue dénommée Monlé de 14m, au Sud par le lot N°1535A, à l'Est par les lots N°1538, 1539A, 1536B, 1537A et 1534A et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94631 déposée le 12 janvier 2022 M. ASSOGBA MESSAN YAWO, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Noépé connu sous le nom de Agomé, préfecture d'Avé et borné au Nord-est, au Nord-ouest et au Sud-ouest par la propriété Noépé Agome et au Sud-est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94632 déposée le 12 janvier 2022 M. ASSOGBA MESSAN YAWO, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 87ca, situé à Aképé connu sous le nom de Démakpoè, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété GAMADO, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété GAMADO et la collectivité KOHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94634 déposée le 12 janvier 2022 M. KONLANI KAMPATIBE, profession : Inspecteur des impôts demeurant à Lomé et domicilié à Zossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 86ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BEZO Koami et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94635 déposée le 12 janvier 2022 M. LARE SOUGULIMAN, profession : Commissaire de police demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Apéssito Agovémé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFOTRO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94636 déposée le 12 janvier 2022 Mme LAMBONI BASSOUNTO JAMIL, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-Assiyéyé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Akato-Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIAMADJI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94637 déposée le 12 janvier 2022 M. KEGBERO LATIFOU S., profession : Juriste demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Kové, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Vakpossito connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N°400, au Sud par le lot N°397B, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot N°398.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94638 déposée le 12 janvier 2022 M. KEGBERO LATIFOU S., profession : Juriste demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-est, au Sud-est et au Sud-ouest par la propriété ISSA Sama Essofa et au Nord-ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94639 déposée le 12 janvier 2022 Mme QUENUM Mawuegna Reine Marguérite, profession: RETRAITEE demeurant à LOME et domiciliée à DOULASSAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 23ca, situé à LOME DOULASSAME connu sous le nom de DOULASSAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 10, au Sud par le titre foncier 9975 RT, à l'Est par un lot non numéroté et à l'Ouest par la propriété des Héritiers DADZIE.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à James David QUENUM ( Goglo) et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94640 déposée le 12 janvier 2022 M. JOHNSON ARSENE TITE S., profession : Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié à Résidence du Bénin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 00a 01ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Kolo Agbatovui, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité KONYO, au Sud par la collectivité AVOYI et à l'Est par la route nationale N°1 Lomé-Dapaong de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94641 déposée le 12 janvier 2022 M. BIYAO ALEKAWA, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Lotissement gendarmerie, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N°892, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par les lots 895 et 896 et à l'Ouest par le lot N°893A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94642 déposée le 12 janvier 2022 M. ADJIVON YAWO, profession : Agent de sécurité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 92a 12ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Logoé, préfecture de Zio et borné au Nord-est par la collectivité AZIAMATI Miglanso, au Nord-ouest par les propriétés AGOUDA Souley et ALLAGBE, au Sud par la propriété GNAVI Koffivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94643 déposée le 12 janvier 2022 M. ALAYI BITEMNEWE, profession : Géomètre-topographe demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Bagbé connu sous le nom de Kpédji, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOKPOR Anani Galè et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94644 déposée le 12 janvier 2022 M. DAKO TAKO ESSOWE, profession : Géomètre demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Bagbé connu sous le nom de Kpédji, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOKPOR Anani Galè et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94645 déposée le 12 janvier 2022 M. SOKPOR YAWO AGBEMABIASE, profession : Chef de village demeurant à Bagbé-Route et domicilié à Bagbé-Route, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 90a 12ca, situé à Bagbé connu sous le nom de Kpégagomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité SOKPOR, au Sud par la route Kpédji - Bagbé-Gare de 30m et à l'Ouest par la route nationale N°5 Lomé-Kpalimé de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94646 déposée le 12 janvier 2022 M. SOKPOR YAWO AGBEMABIASE, profession : Chef de village demeurant à Bagbé-Route et domicilié à Bagbé-Route, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 84ca, situé à Bagbé connu sous le nom de Bagbé-Route, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KPETSIGO, au Sud par une rue non dénommée de 12m et à l'Est par la route nationale N°5 Lomé-Kpalimé de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94647 déposée le 12 janvier 2022 M. ABOLY KOKOUVI, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 85ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Dangbéssito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud-ouest respectivement par des rues de 18 et 16m et au Sud-est par la propriété DZREKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94648 déposée le 12 janvier 2022 M. AMEGASHIE KOFFI AGBESHIE, profession : Prêtre demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 16a 43ca, situé à Badja connu sous le nom de Tovogo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la route Agoudja-Wonougba de 30m, au Sud-est par les propriétés MAWOUNYA et BOSSOU et au Sud-ouest par les propriétés NOMENYO et BOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94649 déposée le 12 janvier 2022 M. KEZIE PADEBANA, profession : Enseignant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 19ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété AKOLI Komla et à l'Est par la propriété ALLAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94650 déposée le 12 janvier 2022 M. AMOUZOU Essodéké, profession : SANS PROFESSION demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 85ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de ZOVADJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le croisement des rues non dénommées de 16m, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune et au Sud par la propriété NYAMAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94651 déposée le 12 janvier 2022 Mme MONDJI Afiwa Akpedje, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 34ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété XEXOYON KODJO PEPE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94652 déposée le 12 janvier 2022 M. AGBOGBAZE Koffi Mawussé, profession : COMMERCIAL demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de DJIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GATIGLO KOUASSIVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94653 déposée le 12 janvier 2022 M. NAWA Nassou Nawa, profession : ENSEIGNANT demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à MISSION TOVE GBEMOU-KPODJI connu sous le nom de HEVITI-KOME, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOUDJI ABLAVI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94654 déposée le 12 janvier 2022 M. et Mme GNASSOUNOU Kouassi Lokossou et AYITE Povie Epse GNASSOUNOU, profession : RETRAITE et SANS EMPLOI demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 76ca, situé à ASSIAMAGBLE connu sous le nom de GAKPOTO, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AZIADZEGBE, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94655 déposée le 12 janvier 2022 M. ALOU KAGNAO Esso Tcholo, profession : ADMINISTRATEUR CULTUREL demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO ZOGBEGAN connu sous le nom de GNAMASSI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété KPANKOU, à l'Ouest et au Sud par la propriété TAMEKLO et à l'Est par une voie de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94656 déposée le 12 janvier 2022 M. AGBOGLOK Agbelengo, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 82ca, situé à BAGUIDA connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par une rue de 30m, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété GOUDEAGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94657 déposée le 12 janvier 2022 M. AVOSSE Komivi Sena, profession : PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE demeurant à ATAKPAME et domicilié à ATAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à AFLAO SAGBADO YOKOE connu sous le nom de ABLEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 15, à l'Est par le lot N° 16A, à l'Ouest par le lot N° 16C et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94658 déposée le 12 janvier 2022 M. PANABOKO Koumeabalou Balakiem, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 38ca, situé à AKEPE connu sous le nom de BAME-ZENENU, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBOGBLEAMENOU K., au Sud par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94659 déposée le 12 janvier 2022 M. PANABOKO Ayoussou, profession : EMPLOYE DE BANQUE demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 83a 36ca, situé à AKEPE connu sous le nom de DODZE-TOKLOVE, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m, à l'Ouest par la propriété AWOVI K. J. MARIE et AGBOGBEAMENU et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94660 déposée le 12 janvier 2022 M. PANABOKO Ayoussou, profession : EMPLOYE DE BANQUE demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à AKEPE connu sous le nom de BAME-ZENENU, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBOGBEAMENOU K., au Sud par une rue non dénommée de 12m et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94661 déposée le 12 janvier 2022 M. PANABOKO Ayoussou, profession : EMPLOYE DE BANQUE demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 57a 84ca, situé à AKEPE connu sous le nom de DODZE-TOKLOVE, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m et la collectivité LATEVI, au Sud par la propriété AWOVI K. J. MARIE et AGBOGBEAMENU et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94662 déposée le 12 janvier 2022 M. AWESSO Sossa-Dema, profession : JURISTE FISCALISTE demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de ATIOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité BOUAME et à l'Est par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94663 déposée le 12 janvier 2022 M. HOUNKPATI Silété, profession : INGENIEUR GENIE MECANIQUE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 30ca, situé à LOME TOKOIN connu sous le nom de HEDZRANAWÉ, préfecture de Golfe et borné au Nord par les lots N° 288 et 289, à l'Est par le lot N° 286B, à l'Ouest par le lot N° 285A et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94664 déposée le 12 janvier 2022 M. HOUNKPATI Silété, profession : INGENIEUR GENIE MECANIQUE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LOME TOKOIN connu sous le nom de HEDZRANAWÉ, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m, au Sud par le lot N° 1238 et à l'Ouest par le lot N° 1231.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94665 déposée le 12 janvier 2022 Mme KPEGBA Amito A. Seme Epse BLACHE, profession : AVOCATE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 93ca, situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité SOVON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94666 déposée le 12 janvier 2022 M. EGAH Komitse, profession : CHEF DE VILLAGE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de KLEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 20m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité EKPLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94667 déposée le 12 janvier 2022 Mme DE SOUZA Nelly Assiba, profession : CHEF D'ENTREPRISE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADIDOGOME TOTSIVI GBLENKOME connu sous le nom de WATAKLASSOUKPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 528, au Sud par le lot N° 532, à l'Est par le lot N° 531 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94668 déposée le 12 janvier 2022 Mme DE SOUZA Nelly Assiba, profession : CHEF D'ENTREPRISE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 18a 63ca, situé à TSEVIE GBLAINVIE connu sous le nom de XEDZENE SASSIKPE, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AGODE AKAKPO, à l'Ouest par la propriété ADOKOU KLOUTSE, au Sud par la propriété TOKOU DAPEAMEKPO et à l'Est par la route GBLAINVIE AVEDJE de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94669 déposée le 12 janvier 2022 M. SIKAAzankpe Yawo, profession : PASTEUR demeurant à AGOE et domicilié à TOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 48a 00ca, situé à SEVAGAN SEVA KPOTA connu sous le nom de KPONOUGBLE, préfecture de Vo et borné au Nord et au Sud par la collectivité ATSOU-TCHAKA, à l'Ouest par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94670 déposée le 12 janvier 2022 M. ADJAKLO-KOUASSI Kodjovi, profession : INGENIEUR AGRONOME demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à KLOBATEME connu sous le nom de ZOGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité ADAWOSSOU et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94671 déposée le 12 janvier 2022 M. OURO-DJERI Bassirou profession : PARTICULIER demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 13ca, situé à BOLOUGAN connu sous le nom de BAPE, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété SRABI Yawovi et à l'Est par une rue non dénommée de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94672 déposée le 12 janvier 2022 M. ABDOULAYE Dibril, profession : MACON demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à BOLOUGAN connu sous le nom de BAPE, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété SRABI Yawovi et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94673 déposée le 12 janvier 2022 Mme NABINE Barkissou, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à DALAVE AFOIN connu sous le nom de WOUGAN, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 18 et 16m, à l'Ouest et au Sud par la propriété ADABADJI Daniel.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94675 déposée le 12 janvier 2022 M. KOMSATE Dambe, profession : AGENT DE DOUANES demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 26ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété TENGUE KOAMI G., au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété ATTILA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94676 déposée le 12 janvier 2022 M. ASAGBE Yawo, profession : LIEUTENANT-COLONEL demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 60a 90ca, situé à BADJA connu sous le nom de FIAME, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété AZIAGUE KODZO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94677 déposée le 12 janvier 2022 Mme MISSI Anamodom, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à KOVIE connu sous le nom de KOEPEDO, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ALOKPA, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94677 déposée le 12 janvier 2022 Mme MISSI Anamodom, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à KOVIE connu sous le nom de KOEPEDO, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ALOKPA, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94678 déposée le 12 janvier 2022 Mme MISSI Anamodom, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à KOVIE connu sous le nom de KOEPEDO, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété LOVI et à l'Est par la propriété ALOKPA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94679 déposée le 12 janvier 2022 M. AGBALA Tchamse, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 55ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de APESSITO, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94680 déposée le 12 janvier 2022 Mme KOUROUKOU Powoume, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SOGBOSSITO connu sous le nom de CAMP FIR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ANANI FOLLY DOHO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94681 déposée le 12 janvier 2022 Mme SOUKA Akuwuavi, profession : COMMERCANTE demeurant à AGOE et domiciliée à ANOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 16ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO connu sous le nom de KLEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Ouest par une rue de 12m et à l'Est par la propriété ADONSOU MESSAN SOBEDOR et ADONSOU ZONCO OLYMPIO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94682 déposée le 12 janvier 2022 Mme SOUKA Akuwuavi, profession : COMMERCANTE demeurant à AGOE et domicilié à ANOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca, situé à SAGBADO KLEME AGOKPANOU connu sous le nom de KPODJI, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GADEKA KODJO et ESSE KOSSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94683 déposée le 12 janvier 2022 Mme SOUKA Akuwuavi, profession : COMMERCANTE demeurant à AGOE et domiciliée à ANOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 58ca, situé à KLEME connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété EKPLI LORD LUGARD ZANDO et à l'Est par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94684 déposée le 12 janvier 2022 Mme VIDECKO Emèmide Rosalie, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 34ca, situé à ABOBO connu sous le nom de DAGBANKOPE, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété DAGBAN et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94685 déposée le 12 janvier 2022 M. MIGNANOU Kossi Mokpokpo, profession : SERGENT demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de APESSITO, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété SAKPA et AGBEKOGNI, à l'Est par la propriété AZIATO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94686 déposée le 12 janvier 2022 M. ADENYO Kudzo Dodzi, profession : COMMERCIAL demeurant à LOME et domicilié à KLEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME connu sous le nom de KPODZI, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ESSE KOSI et AGBAVI KOSSI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94687 déposée le 12 janvier 2022 M. MOUSSA Momboutou Agui, profession : GESTIONNAIRE COMMERCIAL demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 95ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture de Zio et borné au Nord par la réquisition n° 54872, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une ligne de haute tension.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94688 déposée le 12 janvier 2022 M. ETSE Kossi Dodji, profession : GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à DJAGBLE POUKEDJI connu sous le nom de DJIGBE, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la collectivité AGBAGBA et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94689 déposée le 12 janvier 2022 M. ETSE Kossi Dodji, profession : GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de DJAGBLE KPOTA, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité MONTSI et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94690 déposée le 12 janvier 2022 M. ETSE Kossi Dodji, profession : GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à DALAVE connu sous le nom de ADJOGUIDI AYETO, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AZIAGBENYO A. et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94691 déposée le 12 janvier 2022 Mme AMEGEE Akouyovi, profession : COMMERCANTE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 03ca, situé à BE connu sous le nom de KOKETIME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la rue de chemin de fer de 16m, à l'Ouest par la rue KAMINA de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété DOE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94692 déposée le 12 janvier 2022 M. ATTIPOE Komi, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié à ANFAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 09a 48ca, situé à AGBELOUVE connu sous le nom de FOULANI KONDJI, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BADOHOUN KOKOUVI, au Sud par la propriété KLOUKPE GERANT et à l'Est par la propriété DOGLI KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94694 déposée le 12 janvier 2022 Mme ATAYI Ayikoélé, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 61ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Est et au Sud par la collectivité SHAKOU et à l'Ouest par la propriété FIAWOO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94695 déposée le 12 janvier 2022 Mme ATAYI Ayikoélé, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 39ca, situé à KEVE connu sous le nom de NOEPE, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par la propriété WEGBE et à l'Ouest par la route NOEPE DEMIME de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94696 déposée le 12 janvier 2022 Mme MENSAH Rita Dédé Epse SALLAH, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à KPOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca, situé à AKEPE connu sous le nom de ASSIAMA, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BADAGBON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94697 déposée le 12 janvier 2022 Mme TSHALLA Adjo Selase K., profession : MANUTENTIONNAIRE demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à SANGUERA WOUGOME connu sous le nom de DEKPO DJIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété AMEDOME DJOKO, à l'Est par la propriété AMEDOME AYAWO et à l'Ouest par la propriété SODJI SOWOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94698 déposée le 12 janvier 2022 Mme MITSONOVIWO Yawa Ayedzi Epse NYAZOZO, profession: RETRAITEE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 88ca, situé à SAGBADO APEDOKOE connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité VIGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94700 déposée le 12 janvier 2022 M. GABA Ayité Kafui, profession : Mécanicien demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Adidogomé connu sous le nom de Awatamé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAGLI Kossi Kuma et à l'Est par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94701 déposée le 12 janvier 2022 M. et Mme NYAIADZI Mawuko et KOUMAKO Akoélé Jeanne, profession : Ménager et Ménagère demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 77a 92ca, situé à Djagblé connu sous le nom de Homakpeme, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité LOSSOVI, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la route Logoe-Lebe de 20m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94702 déposée le 12 janvier 2022 Mme LAYE Kokoe Mawuli, profession : Secrétaire demeurant à Lomé et domiciliée à Vakpo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 33ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Zopomahe, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TUDZI Yawo Akoélé et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94703 déposée le 12 janvier 2022 Mme AHO Adouvi Afi, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO connu sous le nom de Wonyome, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété AMEYO Wodokpui, au Sud par une rue en projet de 20m, à l'Est par le lot 3 et à l'Ouest par le lot 1.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94704 déposée le 12 janvier 2022 M. SOGOYOU Cossi, profession : Officier Supérieur des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 59ca, situé à Aflao connu sous le nom de Totsivi, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot 1151B, au Sud par la réquisition N°53992 et à l'Est par le lot 1143A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94705 déposée le 12 janvier 2022 M. IDOH Kokou, profession : Ingénieur demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépedo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 51a 19ca, situé à Kovié connu sous le nom de Dzemekey, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité DIDI, au Sud et à l'Est par des rues de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94706 déposée le 12 janvier 2022 Mme AZOMEDON Afi, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Nukafu, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 48ca, situé à Bè connu sous le nom de Hedzranawoé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au sud et à l'Ouest respectivement par les lots N°2281, 2279 et 2268 et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94707 déposée le 13 janvier 2022 M. AKANTO Akpasso Jean B., profession : Conseiller Agricole demeurant à Lomé et domicilié à Fidokpui, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 87ca, situé à Togblekopé connu sous le nom de Fidokpui, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MIHESSO MOUNATOR et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94708 déposée le 13 janvier 2022 Mme HOUNTONDZI Irène Béatrice epse DOTOU, profession : Retraitée demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Kpota, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 49ca, situé à Bè connu sous le nom de Anfamé Nord, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot 148, au Sud par une rue de 22m, à l'Est par le lot 150 et à l'Ouest par une rue de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94709 déposée le 13 janvier 2022 Mme SABI Yawa Bileny épse MONDZI, profession : Comptable demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 94ca, situé à Keve connu sous le nom de Kévé Gare, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété YIGAN, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94710 déposée le 13 janvier 2022 M. BOURAIMA Inoussa Mousse, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Avenou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aného connu sous le nom de Goumoukopé, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALMEIDA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94711 déposée le 13 janvier 2022 M. ZATO Sam-Nawari, profession : Enseignant demeurant à Lomé et domicilié à Agoé Togomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 37ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Adjougba, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTISSO et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94712 déposée le 13 janvier 2022 Mme SOSSAH Kossiwa, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à GBlinkomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kloteme, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TAGAH et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94713 déposée le 13 janvier 2022 M. DOKAMBIRE Lélitibe, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 59a 46ca, situé à Kévé connu sous le nom de Agotimé Afagnan Kopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété SENYA, au Sud par la Route AFANGNAN Kopé de 20m, à l'Est par la propriété SEKLOU et la propriété WONNANOU et à l'Ouest par la propriété WONNANOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94714 déposée le 13 janvier 2022 M. et Mme DOKAMBIRE Lélitibe et Mme KOLANI Yendoumame, profession : Revendeur et Ménagère demeurant à Lomé et domiciliés à Vakpossito, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 96ca, situé à Kovié connu sous le nom de Atidé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m et à l'Est par la collectivité MOTOGBLE.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94715 déposée le 13 janvier 2022 M. et Mme DOKAMBIRE Lélitibe et KOLANI Yendoumame, profession : Revendeur et Ménagère demeurant à Lomé et domiciliés à Vakpossito, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 08ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Djagblé, préfecture de Zio et borné au Nord-Ouest par la propriété GAMON Kokuvi Dodzi, au Nord Est par une rue non dénommée de 16m ; au Sud par la req 40206 ; à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94716 déposée le 13 janvier 2022 M. De SOUZA KOKOU Edem, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 59ca, situé à Kpala connu sous le nom de Kognito, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANADOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94718 déposée le 13 janvier 2022 M. ATAKPAMA Aninesso, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Agoènyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 25a 12ca, situé à Kovié connu sous le nom de Koepedo, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété TSROKPO Koffi L, au Sud par la collectivité TSROKPO, à l'Est par la propriété TSROKPO Peter et à l'Ouest par la collectivité TSROKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94719 déposée le 13 janvier 2022 M. HOUNTCHEME Komi, profession : Electricien demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 26ca, situé à Afiao connu sous le nom de Soviébé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot 559bis et 559C, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par le lot 560 et à l'Ouest par le lot 559A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94720 déposée le 13 janvier 2022 Mme AHADZI Akossiwa D. Akofa, profession : Rétraité demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Afiao Adidogomé connu sous le nom de Avédji Totsivi, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot 9A, au Sud par les lots 10 et 11, à l'Est par le lot 8 et à l'Ouest par la route Adidogomé-Agoènyivé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94722 déposée le 13 janvier 2022 M. KEKEY Yaovi, profession : Ingenieur demeurant à Lomé et domicilié à Attiegou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé connu sous le nom de Attiegou, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot 508A, au Sud par une rue de 20m et à l'Est par le lot 507.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94723 déposée le 13 janvier 2022 M. WODZRO Kossi Clément, profession : Matelot demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 75ca, situé à Kpogan connu sous le nom de Yovokopé, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété YOVO, au Sud et à l'Est par des rues de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94725 déposée le 13 janvier 2022 Mme BADAKOU Afi, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 25ca, situé à Aného Gbodjome connu sous le nom de Apougblé, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SEPENOU, au Sud et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94726 déposée le 13 janvier 2022 Mme SALIFOU Zinabou, profession : Rétraitee demeurant à USA et domiciliée à USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Togome, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m, au Sud par le lot 707A et à l'Est par le lot 709.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94727 déposée le 13 janvier 2022 M. TOMETY Ekue T., profession : Agent de Crédit demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à Djagblé connu sous le nom de Pokuidji, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAWOSSOU Kénou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94728 déposée le 13 janvier 2022 M. NOAGBEWONOU Koffi Djigbodi, profession : Employé de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 65ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Adidomé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATILA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94729 déposée le 13 janvier 2022 Mme MOEVI Kalé Elizabeth, profession : Agent de Santé demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 92ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Weme, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBEGLO Kossi Gbedeme et à l'Est par une rue de 25m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94730 déposée le 13 janvier 2022 Mme DA SILVEIRA Adjele épouse DJADOU, profession: Comptable demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Wémé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEGLO Kossi Gbedeme et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94731 déposée le 13 janvier 2022 M. KOUMADJO Eye Benin, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Agoènyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 35ca, situé à Gbatope connu sous le nom de Gati Takounou, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par une rue existante de 16m, à l'Est par la propriété AZIABOU Koffi et à l'Ouest par la propriété ATINEGLA Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94732 déposée le 13 janvier 2022 Mme TETEV I Ayelevi, profession : Fonctionnaire demeurant à Lomé et domiciliée à Agoènyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 16a 83ca, situé à Gbatopé connu sous le nom de Gati Takounou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par la réserve administrative et à l'Ouest par la propriété ATTINEGBLE Koffi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94733 déposée le 13 janvier 2022 M. AZIAGBE Kokou Sewonou, profession : Assistant medical demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MASSEME et au Sud par une rue existante de 8m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94734 déposée le 13 janvier 2022 M. GBOKLI Komlangan F, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Hedzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36a 00ca, situé à Kpomé Kadjame connu sous le nom de Adoukouwoe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité FOLLY-AGODJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94735 déposée le 13 janvier 2022 Mme AGBAGBLA Sidemehou, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 97ca, situé à Akoumape connu sous le nom de Tigoe, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété LOGOSSOU K., au Sud et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94736 déposée le 13 janvier 2022 Mme DENOU Adjoa Amenouvè épouse SETODJI, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a, situé à Sanguera connu sous le nom de Assiko, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BADAGBON Togbihoho et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94737 déposée le 13 janvier 2022 M. et Mme TETE Sossou Foli et DOLA Atsupi, profession : Mécanicien demeurant à Ménagère et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Lomé, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 34ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Livémé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité ATIGLAMA, au Sud et à l'Est par la collectivité DALI et à l'Ouest par la propriété BOULA Alice.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94738 déposée le 13 janvier 2022 Mme AKUE-ATSHA Adoté Dodji, profession : Sans profession demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 22a 04ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Gbézétan, préfecture de Zio et borné Surface A : au Nord par la propriété EKPE Koami, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par la propriété AHAMA. Surface B : au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété AZIAVE Guidiglo et la propriété TOKPO Kossivi, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par la propriété TOKPO Kossivi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94739 déposée le 13 janvier 2022 Mme ABBEY Dovi Fafa, profession : Cosmotologue demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 89ca, situé à Glidji connu sous le nom de Fiocondji, préfecture des Lacs et borné au Nord par une de 16m, au Sud et à l'Est par des rues de 14m et à l'Ouest par la propriété Kanyi Jean FOLLY BEBE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94740 déposée le 13 janvier 2022 Mme ABBEY Dovi Fafa, profession : Cosmotologue demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Snaguera connu sous le nom de Aképé Djigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ZIONMELO et SRONDETO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94741 déposée le 13 janvier 2022 Mme TOGBE Ayawa Sylvia, profession : Commerçante demeurant à Lomé et domiciliée à Kodjoviakopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Anokui, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AXOVI Komi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94742 déposée le 13 janvier 2022 Mme TOGBE Ayawa Sylvia, profession : Commerçante demeurant à Lomé et domiciliée à Kodjoviakopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 00ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Gbodjome, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AWUDI Akuavi, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94743 déposée le 13 janvier 2022 Mme AZIAHOMEY Akossiwa Aimée, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Lomé connu sous le nom de Kanyikopé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot 1310, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par les lots 1307 et 1308 et à l'Ouest par le lot 1309A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94744 déposée le 13 janvier 2022 Mme AZIAHOMEY Nyonouvi, profession : Revendeuse demeurant à Aného et domiciliée à Aného, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 68ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Glodome, préfecture de Zio et borné au Nord par le lot 16A, au Sud par le lot 18, à l'Est par le lot 17 et à l'Ouest par un Boulevard existant de 35m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94745 déposée le 13 janvier 2022 M. AGNINO Agbébavi, profession : Pasteur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 63ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Glodome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est respectivement par les lots 12, 14B et 15, à l'Ouest par un Boulevard existant 35m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94747 déposée le 13 janvier 2022 M. KOKOU Koffi, profession : Technicien de Laboratoire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 99ca, situé à Noépé connu sous le nom de Aziamalogo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété COMBEY, au Sud par la ligne de la Haute Tension Ghana-Togo de 52m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94748 déposée le 13 janvier 2022 Mme TCHIMBIANDJA Yedouban, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Togblékopé connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné a Nord, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots 166B, 1672 et 1670 et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94749 déposée le 13 janvier 2022 Ms KOLANI Yendoubalque et BOUKPETI P., profession : Sans profession demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 50ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Sogbossito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TOGLO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94750 déposée le 13 janvier 2022 Mme EKLUYIBOE ATSUFE, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Gbényédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Djagblé connu sous le nom de Agodomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BOKO Yao, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94751 déposée le 13 janvier 2022 M. SEBLE KODJOGAN ELI, profession : Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 41ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la réquisition N°43868, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété AKPOZO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94752 déposée le 13 janvier 2022 M. SEBLE KODJOGAN ELI, profession : Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié à Zossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 68ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Nanégbé Danlimé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot N°14 bis, à l'Est par les lots N°8 bis, 11 bis, 12 bis et 14 bis et à l'Ouest par les lots N°9 bis, 10 bis et 13 bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94753 déposée le 13 janvier 2022 M. MOUMOUNI ABDOU-KERIM, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 16ca, situé à Togblékopé connu sous le nom de Fidokpui Sivédomè, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété APEKE Kodjo et APEKA Zonuglan, au Sud et à l'Est respectivement par des rues de 30 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94754 déposée le 13 janvier 2022 M. MOUMOUNI ABDOU-KERIM, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Togblékopé connu sous le nom de Fidokpui Sivédomè, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APEKE Kodjo et APEKE Zonuglan et au Sud par un passage de 06m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94755 déposée le 13 janvier 2022 M. LAOKPESSI KODJO, profession : Sociologue demeurant à Lomé et domicilié à Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Légbossito connu sous le nom de Sogbossito Agbo-Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-est et au Nord-ouest par la propriété DATHEY Dede, au Sud-est et au Sud-ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94756 déposée le 13 janvier 2022 M. AGOKLA KOSSI MAWULI, profession : Enseignant chercheur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 12ca, situé à Aflao-Gakli connu sous le nom de Agbalépédogan, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot N°1439 A, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est par le lot N°1440.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94757 déposée le 13 janvier 2022 M. YELOU KOFFI AGBAME, profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aképé connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité DORKENOO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94758 déposée le 13 janvier 2022 M. DJIBOM VIGNIKO, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 64ca, situé à Aflao-Gakli connu sous le nom de Adidogomé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N°208C, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par le lot N°209 et à l'Ouest par le lot N°208A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94759 déposée le 13 janvier 2022 M. HEMOU TCHONDA KOSSI, profession : Diplômé demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Daliko, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-est, au Sud-ouest et au Sud-est par la propriété DJINEKOU et au Nord-ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94760 déposée le 13 janvier 2022 Mme EZORAMEVI SELOM épouse MOLLEY, profession : Linguiste demeurant à Lomé et domiciliée à Légbassito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 19ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Zovadjin, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété SUETO Koami, au Sud et à l'Est par la collectivité TAGAAZOUA et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94761 déposée le 13 janvier 2022 M. DEGBOE KOFFI, profession : Electricien plombier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 0a 88ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Klémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-est par une rue de 10m, au Nord-ouest par la propriété EGBON SEGBE Kokouvi, au Sud-est par la propriété AVOGAN et au Sud-ouest par la propriété FITI EKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94762 déposée le 13 janvier 2022 M. AKLOBESSI KOKOU et ASSOGBA AKOUVI YOLANDE épouse AKLOBESSI, profession : Sans profession et ménagère demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Sagbado Avoémé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N°1, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par les lots N°1, 2 et 5.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94763 déposée le 13 janvier 2022 M. AGBEDOR KOMI EDEM, profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 66ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord-est et au Sud-est par la propriété APEDO Komlan, au Nord-ouest et au Sud-ouest respectivement par des rues existantes de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94764 déposée le 13 janvier 2022 M. ATTISSO EFOE MAWULE, profession : Réceptionniste demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Kpéhénou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Fozui-Agnigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers EZOU Kossi Baka.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94765 déposée le 13 janvier 2022 Mme AYIDA ABRA, profession : Pâtissière demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 62ca, situé à Noépé connu sous le nom de Tegakopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord-est par la collectivité WONAME, au Nord-ouest par une rue existante de 14m et au Sud par la propriété AGBAHODE Kossi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94766 déposée le 13 janvier 2022 Mme AYIDA ABRA, profession : Pâtissière demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 14ca, situé à Assahoun connu sous le nom de Atti-Akakpé, préfecture des Lacs et borné au Nord-est et au Sud-ouest par la propriété TOKO, au Nord-ouest par la propriété SOWADA et au Sud-est par la propriété AYIDA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94768 déposée le 13 janvier 2022 M. MALLY KOSSI, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié à Attigouvi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lébé connu sous le nom de Avéta, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AMEGNAGLO John, au Sud par une rue de 20m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94769 déposée le 13 janvier 2022  
Mme DA SILVEIRA ADJELE épouse DJADOU, profession :  
Comptable demeurant à Lomé et domiciliée à Apédokoè, majeure  
non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise,  
demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise  
d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme  
d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 68ca, situé  
à Tsévié connu sous le nom de Kanu Gbatopémodzi, préfecture de  
Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AVIGAN Jean, au  
Sud par la propriété HODJI Kokou et à l'Ouest par une rue de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa  
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou  
éventuels.

Suivant réquisition, n° 94770 déposée le 13 janvier 2022  
M. BOUMOUNA ESSOWE, profession : Mécanicien auto demeurant  
à Kpétsi Gagado et domicilié à Gblainvié, majeur non interdit  
jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande  
l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un  
immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un  
quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 81ca, situé  
à Gblainvié connu sous le nom de Kpétsi Gagado, préfecture de  
Zio et borné au Nord-est, au Nord-ouest et au Sud-ouest par la  
propriété DZAKA, au Sud-est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa  
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou  
éventuels.

Suivant réquisition, n° 94771 déposée le 13 janvier 2022  
M. VIGLO KOFFI FOFO, profession : Directeur de société  
demeurant à Belgique et domicilié à Belgique, majeur non interdit  
jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande  
l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un  
immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un  
polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 83ca, situé à  
Baguida connu sous le nom de Baguida, préfecture du Golfe et  
borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par  
la collectivité DAGBOVIE, à l'Est et à l'Ouest par la propriété  
AGBODJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa  
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou  
éventuels.

Suivant réquisition, n° 94772 déposée le 13 janvier 2022  
M. HUSUNUKPE ATA EKOUE ANTOINE CARLOS, profession:  
Enseignant chercheur demeurant à Lomé et domicilié à Bè, majeur  
non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise,  
demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise  
d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme  
d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 42ca, situé  
à Lébé connu sous le nom de Lowoé Apéyéyé, préfecture de Zio  
et borné au Nord-est et au Nord-ouest respectivement par des rues  
non dénommées de 14 et 20m, au Sud-est et au Sud-ouest par la  
collectivité KODJO AZIAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa  
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou  
éventuels.

Suivant réquisition, n° 94773 déposée le 13 janvier 2022  
M. HETSU KODJO, profession : Coiffeur demeurant à Lomé et domicilié  
à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de  
nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de  
la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en  
un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance  
totale de 24a 39ca, situé à Lowoé connu sous le nom de Atitégomé,  
préfecture de Zio et borné au Nord-est et au Nord-ouest par des rues  
de 16m chacune, au Sud-est par une rue de 14m et au Sud-ouest par  
la propriété VONDOLI Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa  
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou  
éventuels.

Suivant réquisition, n° 94774 déposée le 13 janvier 2022  
M. DEGLA DOSSOU A. KODJO, profession : Enseignant demeurant  
à Lomé et domicilié à Totsivi, majeur non interdit jouissant de ses  
droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au  
livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti,  
consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une  
contenance totale de 10ha 00a 88ca, situé à Tsévié connu sous le nom  
de Adangbé Kpévé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par  
la collectivité AFANSI, au Sud par la collectivité AFANSI et la propriété  
KOKOU AGOBI, à l'Est par la collectivité AFANSI et la propriété SOBO  
LAWOE.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'association  
JEUNESSE EN JESUS (J<sup>2</sup>) et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns  
droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94775 déposée le 13 janvier 2022  
M. DEGLADOSSOU A. KODJO, profession : Enseignant demeurant  
à Lomé et domicilié à Totsivi, majeur non interdit jouissant de ses  
droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation  
au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain  
non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère  
irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Bè connu  
sous le nom de Klikamé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le  
lot N°368, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par les lots  
N°371 et 372 et à l'Ouest par le lot N°367 et 369A.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'association  
JEUNESSE EN JESUS (J<sup>2</sup>) et n'est à sa connaissance grevé  
d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94776 déposée le 13 janvier 2022  
Mme GBATI MICHELLE KOU DJOUYE ALEWA, profession: Ménagère  
demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeure non interdite jouissant  
de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation  
au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti,  
consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une  
contenance totale de 06a 00ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de  
Zongo, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest  
par la propriété MOGLO Kodjo André et à l'Est par une rue existante  
de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa  
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou  
éventuels.

Suivant réquisition, n° 94777 déposée le 13 janvier 2022 Mme N'DANOU AFI JOSEPHINE, profession : Coiffeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Ahligo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Akato Klégomé, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KATEH Kossi et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94778 déposée le 13 janvier 2022 Mme ALOWOU AFIWA, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Hedzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 15ca, situé à Agbadrafo connu sous le nom de Agbata Allaglo, préfecture des Lacs et borné au Nord-est par une rue de 10m, au Nord-est, au Sud-est et au Sud-ouest par la propriété ADOEVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94779 déposée le 13 janvier 2022 Mme ATITSO AFIWA PAULINE, profession : Programmeur demeurant à Lomé et domiciliée à Akodésséwa, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 46ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Yokoè Agblégan, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEKOU Adokossi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94780 déposée le 13 janvier 2022 M. TOUGLO KODJO ENYONAM, profession : Chargé de communication demeurant à Lomé et domicilié à AgoèTéléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 80ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N°12A, au Sud par le lot N°11, à l'Est par un passage de 6m et à l'Ouest par le lot N°9.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94781 déposée le 13 janvier 2022 M. DANDAKOU YAWO, profession : Enseignant demeurant à Lomé et domicilié à Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 41ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par les lots N°551 et 548A, au Sud par le lot N°548B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94782 déposée le 13 janvier 2022 M. KOUDOUSSOU KODJO DOMETO, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Ségbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 92ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Ségbé, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété MEDZAGO Anani, au Sud par une rue de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HEDEDZI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94783 déposée le 13 janvier 2022 M. et Mme ZOZO SAMANI YAOVI DELALI et NAYA AFI épouse ZOZO-SAMANI et, profession : Revendeurs demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 53ca, situé à Abobo connu sous le nom de Avéta Zogbédji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBOGUIDI AGBODAN et au Sud par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94784 déposée le 13 janvier 2022 M. SOUMOUSSOU KODJOVI COMLAN, profession : Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 74ca, situé à Togblékopé connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par le lot N°2336 et à l'Ouest par le lot N°2325.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94785 déposée le 13 janvier 2022 M. AWUDI KWADZO, profession : Responsable financier demeurant à Lomé et domicilié à Logoté, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 12a 72ca, situé à Badja connu sous le nom de Anyikopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ADEKPE, au Sud par la collectivité YIGA, à l'Est par la collectivité PASSA AFADZILA et à l'Ouest par les propriétés AVOGAN et SEDJI Benya.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94787 déposée le 13 janvier 2022 M. ABOKI EDEM AYAO, profession : Employé de société demeurant à Lomé et domicilié à Adamavo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Klémé Kpodji, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété TETEKPOE, au Sud et à l'Est par la propriété HODOR, à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94788 déposée le 13 janvier 2022 M. AKAKPO ADJIGNINO, profession : Artiste peintre demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 43a 71ca, situé à Kévé connu sous le nom de Tsiviépé Dzogbétoé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la collectivité BAKA, à l'Est par la collectivité AGBABLI et à l'Ouest par la collectivité AZIAGBAME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94789 déposée le 13 janvier 2022 M. YACOUBOU ISSAKA, profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié à Déckon, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Vakpossito connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N°508, au Sud par le lot N°507B, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot N°506.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94790 déposée le 13 janvier 2022 Mme DEGBE AKOELE AGOSSI AMIVI épouse BOVIS, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Avépozo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 58ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Novissi, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-est, au Nord-ouest et au Sud-ouest par la propriété LOKOU Séssouafia, au Sud-est par une rue de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94791 déposée le 13 janvier 2022 Mmes DEGBE AKOELE AGOSSI A. épouse BOVIS et DEGBE AYABA DOPE, profession : Ménagère et pâtissière demeurant à Lomé et domiciliées à Avépozo, majeures non interdites jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 14ca, situé à Abobo connu sous le nom de Ziogba Azonkopé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété LOGOSSEH Azonfato, au Sud et à l'Est par la propriété LOGOSSEH Soffo et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elles déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94792 déposée le 13 janvier 2022 M. BATENGUE YENDOUBOAN, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOZO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94793 déposée le 13 janvier 2022 Mme DEGBE AYABA DOPE, profession : Pâtissière demeurant à Lomé et domiciliée à Avépozo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Novissi, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-est et au Nord-ouest respectivement par des rues de 18 et 14m, au Sud-est et au Sud-ouest par la propriété DOSSEH Yaovi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94794 déposée le 13 janvier 2022 Mme NASSIF NATHALIE épouse AKWEI, profession : Comptable demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 88ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Adidomé Djidjokopé, préfecture de Zio et borné au Nord-est et au Nord-ouest respectivement par des rues de 20 et 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud-est par la propriété KPELI et AHIAFO et au Sud-ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94795 déposée le 13 janvier 2022 Mme SOTOBE AFI, profession : Gestionnaire comptable demeurant à Lomé et domiciliée à Adidoadin, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Bokpoko ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord-est et au Sud-est par la propriété YELOU, au Nord-ouest et au Sud-ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94796 déposée le 13 janvier 2022 M. ADJAYI PIERRE, profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Kévé connu sous le nom de Aképé Gakpodzi ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DJIMADO KPATA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94798 déposée le 13 janvier 2022 M. AKAKPO MENSAH CELESTIN JOS, profession : Délégué médical demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Hôpital, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 43ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe et borné au Nord par le lot N°10B, au Sud et à l'Est respectivement par des rues non dénommées de 16 et 14m, à l'Ouest par le lot N°9B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94799 déposée le 13 janvier 2022 M. NYATEPE COO SASSOU EDO KOFFI C., profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié à Terrain Vi To, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Kpémé Lom-Nva, préfecture des Lacs et borné au Nord par une route de 50m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LASSEY Edoé E.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94800 déposée le 13 janvier 2022 M. BAKAR Kodjovi, profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lébé connu sous le nom de Adjidogomegblé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par la propriété ALAGLO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADANLETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94801 déposée le 13 janvier 2022 M. GOVINA Kokou Wateba, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié à Kitidjan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 15ca, situé à Davié connu sous le nom de Agbédevi Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZIAMAGNON et AZIATROGA, au Sud et à l'Est par des rues de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94802 déposée le 14 janvier 2022 M. BOULO Mapheche, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 49ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Adidogomé Awatamé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par le lot 3A et à l'Est par la Route Adidogomé-Awatamé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94803 déposée le 14 janvier 2022 M. BAOUNA Bilimoyo Manzimbyou, profession : Inspecteur des Impôts demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 13ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Kpandja, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité SOWU, au Sud par la collectivité BEDZRA et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94804 déposée le 14 janvier 2022 M. AGBALI Koku Prosper, profession : Cultivateur demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 28ca, situé à Aflao Sagbado (Ségbé) connu sous le nom de Akato Démé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KATEY Mensah et à l'Ouest par une rue 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94805 déposée le 14 janvier 2022 M. LEN'NAH Toyi, profession : Entrepreneur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 41ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Koyé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJIWONOU et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94807 déposée le 14 janvier 2022 M. et Mme MANDZA Philippe Stéphane et MANDZA Ingrid Jennifer Elda, profession : Informaticien/ Etudiante demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 03ca, situé à Aflao Sabado connu sous le nom de Sagbado, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots 80 et 81, au Sud par les lots 88 et 87, à l'Est par une rue de 24m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94808 déposée le 14 janvier 2022 Mme ADJALIM Mèwè epse ABIYOU, profession : Sage femme demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Lycée, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Adroukpapé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMETEPE Messan et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94809 déposée le 14 janvier 2022 M. SONDJALIM BAH Traoré, profession : sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AYISSOU et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94811 déposée le 14 janvier 2022 M. MAYO Kossi, profession : Officier des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 83ha 88a 22ca, situé à Gbatokpe connu sous le nom de Adangbe Didokpo, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TOZO DJADJOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94812 déposée le 14 janvier 2022 M. DJIVON Kossi, profession : Déclarant en Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 93ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Lankouvi, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité WODANA Komlan Amegavi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94813 déposée le 14 janvier 2022 Mme SODJI Akouvi Koumba, profession : Couturière demeurant à Lomé et domiciliée à Gblinkomégan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 68ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Lankouvi, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité WODANA Komlan AMEGAVI et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94814 déposée le 14 janvier 2022 M. ALFA Biao Sakibou, profession : Revendeur demeurant à Bafilo et domicilié à Bafilo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 00a 69ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Togomé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la voie du Contournement Togo-Ghana de 80m, au Sud et à l'Est par le lot 530A et à l'Ouest par le lot 528.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94815 déposée le 14 janvier 2022 Mme FOUSENI Alimatou Saadia, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Attiégo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Bè connu sous le nom de Attiégo, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot 707A, au Sud par les lots 709 et 70, à l'Est par le lot 707 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94816 déposée le 14 janvier 2022 Mme MOUZOU Tiyadom Abidé, profession : Agent de Douanes demeurant à Lomé et domiciliée à Zossimé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété GNEZA K.Agbégnigan, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété ADZODA Koffi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94817 déposée le 14 janvier 2022 M. AGBAMARO Mayebinasso, profession : Géographe demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Dzoméglé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété LATE, au Sud et à l'Est par des rues de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94819 déposée le 14 janvier 2022 M. et Mme DUSSEY Nicolas et TOMEKOWOU Afi Akpéné, profession : Revendeurs demeurant à France et domiciliés à France, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Kunu, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété BEDZRA Kokou Mensan, au Sud par la propriété LAWSON LATE, à l'Est par la propriété LEDI Kokoutsé Agbési, à l'Ouest par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94820 déposée le 14 janvier 2022 M. DUSSEY Nicolas, profession : Revendeur demeurant à France et domicilié à France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 74ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest la propriété LASSEY, au Sud par la propriété BEDZRA et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94821 déposée le 14 janvier 2022 M. et Mme DUSSEY Nicolas et TOMEKOWOU Afi Akpéné, profession : Révendeur demeurant à France et domiciliés à France, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 94ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Kpémé, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFANOU Tétévi et à l'Est par la propriété BEDZRA Kokou Mensan.

Ils déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94822 déposée le 14 janvier 2022  
M. AGBOKOU Kodjo Sikakpé, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 78ca, situé à Abobo connu sous le nom de Ziogba, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KLOUVI Koffi et KLOUVI Dadogan et à l'Est par une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94823 déposée le 14 janvier 2022  
M. AGOUDAVI Assou, profession : Photographe demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 07ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Totsivi Gblenkomé, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots 506 et 50, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot 509B et à l'Ouest le lot 508A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94824 déposée le 14 janvier 2022  
M. AHADO Atsu Sénam, profession : Statisticien demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 51ca, situé à Baguida connu sous le nom de Baguida, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot 100, au Sud par le lot 103, à l'Est par le lot 101 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94825 déposée le 14 janvier 2022  
M. BASSALEY Kodjovi, profession : Ingénieur Télécom demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 09ca, situé à Amoutivé connu sous le nom de Klobateme, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBAMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94826 déposée le 14 janvier 2022  
M. TENGUE Kokou Gadoglo, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Kovié connu sous le nom de Wlivoé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAGLO Wetamegnan et à l'Ouest par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94827 déposée le 14 janvier 2022  
M. FIAWOO Kokou Emefa S.et ATTIDIGA-ADJE Têko, profession : Revendeur et Commerçante demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 28a 60ca, situé à Badja connu sous le nom de Fiamé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété GOKA Kuma, au Sud par les propriétés KOUEMA, SAMI, GOKA Sanvee et la collectivité ALEKE, à l'Est par la propriété ATTIDIGA Adjété et à l'Ouest par la propriété ALEKE Dosseh, la collectivité SANI et la propriété TEVI BENISSAN.

Ils déclarent que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94830 déposée le 14 janvier 2022  
M. POUWI Lèoude-Eglou Kossi, profession : Notaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 61ca, situé à Davié connu sous le nom de Agble Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété EKPE Koffi K. et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94831 déposée le 14 janvier 2022  
Mme AGBI Adjo Jeanne, profession : Tresseuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à Zossimé connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par le lot 194, à l'Est par les lots 189A et 192A et à l'Ouest par le lot 189C et 192C.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94832 déposée le 14 janvier 2022 Mme KANTCHOA Nanbadinou, profession : Contrôleur de gestion demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 86ca, situé à Aképé connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZEGLE et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94833 déposée le 14 janvier 2022 M. TONDJO Sagla Assoumane, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 43ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Ahonkopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m, au Sud par la propriété WARBURTON et à l'Ouest par la propriété Dosseh AZOWOUBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94834 déposée le 14 janvier 2022 M. KANTCHOA Moniyiel, profession : Auditeur Interne demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 86ca, situé à Aképé connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZEGLE et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94835 déposée le 14 janvier 2022 Mme ABETI Ewoe, profession : Couturière demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 26ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Dangbéssito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m et la propriété VIZA, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIZA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94836 déposée le 14 janvier 2022 M. DOYO Kamekpo David, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Dalimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à Daliko connu sous le nom de Sakplétonkopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGBLA Ganti.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94837 déposée le 14 janvier 2022 M. DOYO Kamekpo David, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié à Agoé Dalimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Daliko connu sous le nom de Sakpléto Akakpo, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité SAKPLETO, au Sud et à l'Ouest par la collectivité EGLE et à l'Est par une rue non dénommée de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94838 déposée le 14 janvier 2022 M. DOYO Kanekpo David, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Dalimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Daliko connu sous le nom de Sakplétonkopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DIYON Akakpo et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94839 déposée le 14 janvier 2022 Mme AMEGNIKPO Akoko, profession : Agent d'Accueil demeurant à France et domiciliée à France, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Agbélouvé connu sous le nom de Apedoe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DIDEH et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94840 déposée le 14 janvier 2022 Mme KOLEVI Brigitte, profession : Coiffeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Nukafu, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 05ca, situé à Bolou connu sous le nom de Ativimé Agbatanou, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété EGAH, au Sud par la collectivité AZIAVI, à l'Est par la collectivité AIAWOGBE et à l'Ouest par la collectivité GEDJE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94841 déposée le 14 janvier 2022 Mme OURO-KOURA Mariam T, profession : Agent Commercial demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Kovié connu sous le nom de Ananissimé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété BOHLI Koffi et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94842 déposée le 14 janvier 2022 M. TOGBEY kouété Sénam, profession : Retraité demeurant à Kpémé et domicilié à Kpémé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Aneho connu sous le nom de Kpémé, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Ouest par la propriété AGBODJAN Kpoti Mansan, au Sud par une rue de 10m et à l'Est par la Route Principale de Kpémé de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94843 déposée le 14 janvier 2022 M. KOUDAYA Koffi, profession : Administrateur demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Novissi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Kpatefi Bamé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HODJI Koami et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94845 déposée le 14 janvier 2022 M. KOUDAYA Koffi, profession : Administratif demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Novissi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Gbatopé Mondji connu sous le nom de Didokanu, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HODJI Komi Daniel et à l'Est par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94846 déposée le 14 janvier 2022 M. LAWSON Adje Akpo, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Davié connu sous le nom de Assomé Tablito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ELO, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94847 déposée le 14 janvier 2022 M. KHOURY Nabile Claude Gislain, profession : Ingénieur Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à Baguida connu sous le nom de Kpogan, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPAGAN A. T. Sénam et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94848 déposée le 14 janvier 2022 Mme AKPAGAN Akossiwa T. S., profession : Secrétaire demeurant à Lomé et domiciliée à Agoènyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Houmbi, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot 89, au Sud par le lot 91, à l'Ouest par le lot 90A et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94849 déposée le 14 janvier 2022 M. ATALE Komlan Samson, profession : Commerçante demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 60ca, situé à Passa connu sous le nom de Kpatefi Lomnava, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 10m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHOLU-ATITSO et à l'Est par la propriété AYAVI Ayawoo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94850 déposée le 14 janvier 2022 Mme BATAKA Mba Essenam, profession : LOGISTICIENNE demeurant à AGOE et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à AFLAO GAKLI AVEDJI connu sous le nom de ELAVAGNON, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 2646, à l'Ouest et au Sud par des rues de 14m chacune et à l'Est par le lot N° 2644A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94851 déposée le 14 janvier 2022 Mme AKPAGAN Akossiwoa T. S., profession : SECRETAIRE D'ADMINISTRATION demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 79ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AMEDJROVI et à l'Est par la propriété KPONSOU LAWSON ADAKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94852 déposée le 14 janvier 2022 Mme AKPAGAN Akossiwoa T. S., profession : SECRETAIRE D'ADMINISTRATION demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 60ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de WLIVOE, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la collectivité AWOUDE, à l'Est par la propriété YAO MESSAN et à l'Ouest par la propriété DOE KOAMI PROSPER.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94853 déposée le 14 janvier 2022 M. ADEWI Abozouwè C., profession : AGENT DE FORET demeurant à BALANKA et domicilié à BALANKA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de ZOVDZEN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATIKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94854 déposée le 14 janvier 2022 Mme ANYINEFA Adjo, profession : REVENDEUSE demeurant à TSEVIE et domiciliée à BOLOUMONDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à KEVE connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 12m, au Sud et à l'Est par la propriété KPATA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94855 déposée le 14 janvier 2022 M. KPATCHASSOU Komlanvi Ayefounin, profession : INGENIEUR DE CONCEPTION EN GENIE CIVIL demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à ADETIKOPE KLADJEME connu sous le nom de AVEHOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété TANDOUNA BENSAGA et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94856 déposée le 14 janvier 2022 M. MIHLUEDO Komi Edem, profession : FONCTIONNAIRE DE POLICE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 58ca, situé à AKEPE connu sous le nom de ASSIAMAGBLE, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAMADO KOUDJO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94857 déposée le 14 janvier 2022 M. KONDO Essohanam Kokou, profession : CUISINIER demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWÉ, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 05ca, situé à ABOBO LEBE connu sous le nom de ADIDOGOMEGBLE, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHLONKO PRINCE KWASI et au Sud par l'ancienne route DJAGBLE NYAMADJI de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94858 déposée le 14 janvier 2022 Mme AWATE Hodalo, profession : SECRETAIRE DE DIRECTION demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété SOKOU KLOUTSE et à l'Ouest par une rue existante de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94859 déposée le 14 janvier 2022 M. TINDAME Lare-Manoubar, profession : GESTIONNAIRE demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 65ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de MISSION TOVE, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AZIATI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94860 déposée le 14 janvier 2022 M. SEGLA Kokou, profession : MECANICIEN demeurant à LOME et domicilié à LYCEE DE TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 90ca, situé à DJAGBLE ABOLAVE connu sous le nom de AGODOME, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité KENNYA, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94861 déposée le 14 janvier 2022 Mme SEIDOU Annatou, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de BOKPOKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité YELOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94862 déposée le 14 janvier 2022 M. MESSIE Kodjovi Augustin et Mme AMENOUVOR Kwassiwa, profession : ENTREPRENEUR et MENAGERE demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à DALAVE connu sous le nom de SEOUVE, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété SENYO.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94863 déposée le 14 janvier 2022 Mme SESSI Manavi Mawussé, profession : RETRAITEE demeurant à LOME et domiciliée à AGBELEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à DALIKO connu sous le nom de SAKPLETOKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SAKPLETO et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94864 déposée le 14 janvier 2022 Mme SESSI Manavi Mawussé, profession : RETRAITEE demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca, situé à DALIKO KOVE connu sous le nom de KPLOVIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété TENGUE et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94867 déposée le 14 janvier 2022 Mme AMOUZOUGAN Ayoko Sika, profession : ENTREPRENEUR demeurant à USA et domiciliée à USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ABOLAVE connu sous le nom de GAVOKOPE, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité DANKLOU, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94868 déposée le 14 janvier 2022 M. ADANOU Missihou, profession : PROFESSEUR DE LYCEE demeurant à LOME et domicilié à HEDZRAWANE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à GBODJOME connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AKUE ADOVI ATTISSO et AKUE GNAMATA KPAKPO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94869 déposée le 14 janvier 2022 M. SIKA Azankpé Yawo, profession : PASTEUR demeurant à AGOE et domicilié à TOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de DJAGBLE, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité ADJA-AHOSHI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94870 déposée le 14 janvier 2022 M. DUMASHIE Akouété Tété, profession : DIRECTEUR D'ENTREPRISE demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 75ca, situé à DAVIE TEKPO connu sous le nom de DEME, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPEDEVI KODZO PAUL, au Sud par une rue de 30m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94871 déposée le 14 janvier 2022 M. SANT'ANNA Mohamed Awal, profession : SANS PROFESSION demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 25ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de ZOVADZEN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GBOLOGAN AGBIDISSI, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94872 déposée le 14 janvier 2022 M. AYIKUTU Ayi, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 40ca, situé à LOME connu sous le nom de KPOGAN, préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBAVITO ANANI et à l'Est par une rue de 20m et la propriété NOUKOUNOU GBLAHE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94873 déposée le 14 janvier 2022 Mme AZOTE Pyalo épouse PANASSA, profession : REVENDEUSE demeurant à AGOE et domiciliée à SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 12ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AWALA KOFFITSE, à l'Ouest par la propriété AYITE KOFFI, au Sud par les propriétés AYITE KOFFI et AWALA KOFFITSE et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94874 déposée le 14 janvier 2022 M. et Mme JOHNSON Kofi Afadzi et DOTTO Kafui Sélom Alida, profession : PARTICULIER et MENAGERE demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 89ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété MENSAH AHOUEGNINO et à l'Ouest par la propriété AHOUEGNINO.

Ils déclarent que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94875 déposée le 14 janvier 2022 Mme ATSOU Afi Déla Epse GLAUSER, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à KEVE connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOUEDANOU et au Sud par une rue de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94876 déposée le 14 janvier 2022 Mme ATSOU Afi Déla Epse GLAUSER, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AYIVOR K. OCEAN, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94877 déposée le 14 janvier 2022 Mme ABENTE Mariama Epse DIKEWU, profession : COUTURIERE demeurant à AGOE et domiciliée à ZONGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 12ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de GUEREKE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBOLOWOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94878 déposée le 14 janvier 2022 M. SOTOME Alphonse, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié à BE-KPEHENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 18ca, situé à BAGUIDA PLANTATION connu sous le nom de AGODEKE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété MIHESSO, à l'Est par les collectivités KUTOWU et DJATA et à l'Ouest par la collectivité KUTOWU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94879 déposée le 14 janvier 2022 Mme KOUDEAGBE Kayi Anastasia, profession : FEMME D'AFFAIRES demeurant à USA et domiciliée à USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité AMELIKPO et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94880 déposée le 14 janvier 2022 M. GOMA Edou, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 01a 81ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la route ADIDOGOME SEGBE de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94881 déposée le 14 janvier 2022 M. DETOH Messan, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 91ca, situé à DALAVE connu sous le nom de KOVE, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par la propriété AMENOUWOM K. FRANCOIS.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94882 déposée le 14 janvier 2022 M. BOLOUVI Yawovi Dziko profession : EVANGELISTE demeurant à ASSAHOUN et domicilié à ATTI TOWUI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 90a 56ca, situé à ASSAHOUN ATTI-TOUWUI connu sous le nom de APETO, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ADIGBLI, au Sud et à l'Est par la propriété TREYI KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94883 déposée le 14 janvier 2022  
M. APETI Ayaovi, profession : INGENIEUR CHIMISTE demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 02ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de ALOGAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTIWOTO AYITE THEODORE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94884 déposée le 14 janvier 2022  
M. BASSAYI Kpatcha, profession : INGENIEUR GENIE CIVIL demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de APESITO, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBOTROU et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94885 déposée le 14 janvier 2022  
M. KOUTOUMA Patahiten, profession : EMPLOYE DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à DALAVE connu sous le nom de WOGNO, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGODE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94886 déposée le 14 janvier 2022  
Mme KPOTI Essi, profession : COUTURIERE demeurant à LOME et domiciliée à YOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 98ca, situé à NOEPE GANATADJI connu sous le nom de TOKLOVE, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue existante de 16m, à l'Est par une rue existante de 32m, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOVLOE KOMLAVI FRANCOIS.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94888 déposée le 14 janvier 2022  
Mme LAWSON Nadou, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à BASSADJI, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 49ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de YOKOE AGBLEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 2, au Sud par le lot N° 3B, à l'Est par le lot N° 12 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94889 déposée le 14 janvier 2022  
M. AGBALI Kossi Armel, profession : ETUDIANT demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de KLEME-YEWOUEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBOVI KODJO JONATHAN et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94890 déposée le 14 janvier 2022  
M. TENEGA Mayaba, profession : ASSISTANT MEDICAL demeurant à LOME et domicilié à AFLAO AKATO AVOEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 43ca, situé à SAGBADO AKATO AVOEME connu sous le nom de KLEME AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DEKOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94891 déposée le 14 janvier 2022  
M. M'BA Koffi, profession : CHAUDRONNIER demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à BAGUIDA connu sous le nom de KPOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBAVITO DANDOHO et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94892 déposée le 14 janvier 2022 M. OTOYI Edabi, profession : ETUDIANT demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 77a 75ca, situé à AGBELOUVE connu sous le nom de AVEDZE, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'est et à l'Ouest par la collectivité DZOKLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94893 déposée le 14 janvier 2022 M. NOUWODJRO Anani, profession : DECLARANT EN DOUANES demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADOUGOU et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94895 déposée le 14 janvier 2022 Mme FANDJANAGNI Adjoavi Rosaline, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de NYONLIGOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété GBOME ADADE et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94896 déposée le 14 janvier 2022 M. KOUMESSI Outcha, profession : PASTEUR demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 39ca, situé à BAGUIDA connu sous le nom de KOUMAZAN KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lots N° 6 et des lots non dénommés, au Sud par les lots N° 9 et 10, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94897 déposée le 14 janvier 2022 M. MAGLO Kokou Eric, profession : GEOMETRE-TOPOGRAPHE demeurant à TSEVIE et domicilié à BOLOUMODJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 07a 24ca, situé à GAPE-CENTRE KPEKUIEME connu sous le nom de AFOINKPO, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité FETSE KPOGO et à l'Ouest par la route AGBELOUVE GAPE CENTRE de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière  
Essoham K.LABARI

Le conservateur de la propriété foncière  
Essoham K.LABARI

\_\_\_\_\_

Le conservateur de la propriété foncière  
Essoham K.LABARI

\_\_\_\_\_

---

--	--

